

LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

Organe Officiel de toutes les Fédérations et des principales Sociétés Sportives

DE LYON ET DU SUD-EST

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENTS

Rhône et Départ ^s limitrophes, un an	6 fr.
Autres Départements, un an	6 50
Etranger, un an	8 fr.

Chaque demande de changement d'adresse 50 centimes en plus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

70, rue de l'Hôtel-de-Ville, 70

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal

ABONNEMENTS COLLECTIFS

Pour les Sociétés

Par Série de 30 abonnements	4 50
— 40 —	4 »
— 50 —	3 50
— 100 —	3 »

Départements non limitrophes, 0.50 en plus

PHOTO

PHOTO

CLUB

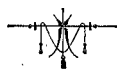
CLUB

DE

DE

LYON

LYON



Membres de l'Union des Sociétés Photographiques de France

Photographie de M. Bégule, lors du Congrès de 1895, dans les ruines du vieux château de Neuville-sur-Saône

LES AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER

se distinguent par leur

SILENCE ABSOLU
ABSENCE DE TRÉPIDATION
Fabrication Supérieure

Nos Sociétés Sportives

PHOTO-CLUB DE LYON (1)

— Comment, vous n'en saviez rien ?

— Mon Dieu, non.

— Oui, mon cher, Lyon possède une société d'amateurs photographes, et vous n'êtes pas le seul à l'ignorer. Société de modestes et de silencieux, s'il en fût ; mais pour peu de bruit que l'on y fasse, on n'y fait pas moins de besogne, et de bonne besogne, vous pouvez m'en croire. Ouvrez le livre d'or de la Société, et vous la verrez médaillée dans tous les concours, dans toutes les expositions où il lui a plu de figurer, soit collectivement, soit individuellement. Le *Photo-Club* a le bonheur de compter dans son sein des amateurs qui sont en même temps des artistes de tout premier ordre ; et, aujourd'hui qu'il n'est contesté par personne que la photographie ne soit un art, le *Photo-Club* se flatte d'avoir, pour sa part, contribué au progrès et au développement de cet art si attrayant.

... Les débuts de la société qui nous occupe furent modestes. Vers 1888, une demi-douzaine de fervents répondit au chaleureux appel du docteur Donnadiou, et résolut de fonder une société d'amateurs photographes.

Certes, il a fallu à ces précurseurs, les Donnadiou, les Bouchage, les Ducurtyl, les Jomain, et tant d'autres que ma mémoire oublie, il leur a fallu, dis-je, le courage et la foi des apôtres !

On sait combien le caractère lyonnais est, par principe, ennemi de l'idée d'association, je crois l'avoir démontré ici même ; aussi, que de démarches, que d'efforts que de peines n'a-t-il pas fallu à ces convaincus pour venir à bout de tant d'obstacles, dont le moindre n'était pas l'indifférence de leurs concitoyens.

Fonder une société, c'est bien, mais la faire vivre, c'est autre chose. Aussi, nous l'avons dit, les débuts du *Photo-Club* furent-ils plus que modestes.

Installé, peu après sa fondation, dans un tout petit entresol d'une vieille maison du quai des Célestins, il fut transporté plus tard rue Childebert. C'était déjà mieux, mais ce n'était pas encore le rêve.

Peu à peu, la société a prospéré, grandi et, aujourd'hui, ses quatre-vingt dix membres tiennent à l'aise, dans les locaux de la rue de la Charité. Certes, on a vu d'autres associations plus prospères, plus brillantes. Mais, telle qu'elle est, celle-ci se suffit, à elle-même et, après avoir triomphé des difficultés du début, elle réalise ce miracle envié de pas mal de collectivités : un budget en équilibre.

Grâce à de sages économies, grâce à la gestion intelligente de ses administrateurs, le *Photo-Club* a pu s'installer plus que confortablement, acquérir un matériel perfectionné, et aujourd'hui il peut offrir à ses membres des laboratoires commodes et spacieux, auxquels ne manque ni l'eau, ni l'électricité, ni aucun des perfectionnements de la science moderne. Il met à leur disposition un atelier de pose merveilleusement éclairé, pourvu d'appareils perfectionnés, et qui ferait envie à beaucoup de professionnels ; sans compter des locaux disposés spécialement pour les tirages, les agrandissements et, enfin, ses salles de réunion sont suffisantes pour contenir les sociétaires, chaque vendredi soir.

(1) Siège : rue de la Charité 12. Admission sur la présentation de deux membres. Cotisation : 40 fr. par an.

Car vous saurez que, ce jour-là, les membres du P.-C. se réunissent ; généralement on fait passer des projections à la lumière électrique ; parfois ce sont des conférences, des causeries sur le sujet cher à tous ; tel ou tel sociétaire, ferré sur une spécialité, fait une démonstration, communique des tours de mains par lui découverts ; parfois encore les soirées sont occupées par des communications ou des présentations de travaux, d'appareils, etc., etc.

Ne croyez pas que l'on soit sournois et cachottier au P.-C. ; ne vous figurez pas que chacun soit jaloux de ses petites connaissances ou de ses petits procédés. C'est à qui, au contraire, fera part à son voisin de ses trouvailles, de ses découvertes, de ses *ficelles*. Il y a là une école d'enseignement mutuel des plus profitables, non seulement aux débutants, mais encore à ceux qui savent, ou croient savoir.

Vous verrez là des artistes consommés tels que les Bégule, les Lagrange, les de Montal, les Brun, les Flachat, les Descours et tant d'autres dont le nom m'échappe se faire un plaisir d'aider de leurs conseils et de leur expérience leurs collègues dans l'embarras.

Nommer les membres du *Photo-Club* serait donner la nomenclature de ce que Lyon compte de plus notable dans toutes les professions, dans toutes les carrières ; citons au hasard de la plume :

M. Moras, procureur général ; M. Lagrange, conseiller général ; M. de Montal ; M. Gourju, avocat à la Cour d'appel, conseiller municipal ; M. Genin, avocat à la Cour d'appel ; MM. Vergne et Garnier, intendants militaires ; M. Flachat, président de la Société ; M. Descours ; M. Bégule, peintre-verrier ; M. Bouchage ; MM. Brun, Spazin ; docteurs Cuilleret, Chauvet ; MM. de Rousset, de Carnazet, de Lacroix-Laval ; Margery, etc., et tant d'autres appartenant à toutes les branches de l'art, de la science, de l'industrie ou des affaires.

Le P.-C. fait partie de l'Union des Sociétés photographiques de France. A ce titre, il a reçu, en 1895, les membres du congrès de cette Union. Tout le monde a gardé le souvenir de l'inoubliable exposition d'art qui avait été organisée à cette occasion. La réception qui fut faite aux membres de l'Union et le splendide discours que prononça M. Flachat, président du P.-C., en réponse à celui de M. Janssen, sont présents à toutes les mémoires. C'est dire que le *Photo-Club* est une autorité en matière de science et d'art photographiques.

Si vous ajoutez à cela qu'un parfait esprit de camaraderie règne parmi les membres du P.-C., enfin, si vous faites état des avantages immenses qu'il offre à ses adhérents, vous serez stupéfaits que ceux-ci ne se comptent pas par centaines.

Il est vrai que quatre-vingt-dix, pour Lyon, c'est déjà conséquent !

ICONOGAPHE.



Louis le Stéphanois. — Prière de nous envoyer le programme du concours hippique, tous imprimés et renseignements.

M. B., Mâcon — Reçu la photographie. Merci, nous la publierons prochainement.

M. A. Grange, Pont-de-Chéruy. — Vous êtes inscrit pour la course militaire de la Fédération Cycliste Lyonnaise au titre d'indépendant.

HIPPISME



CONCOURS HIPPIQUE DE LYON

Lorsque, dimanche matin, pour répondre à l'aimable invitation du Comité, nous sommes arrivés au Concours, sous une pluie fine et pénétrante, nous avons encore la douce illusion qu'il ne s'agissait que d'une giboulée de mars en retard, bien loin de nous douter, par conséquent, que cela tournerait au déluge. La fâcheuse averse a été malheureusement notre lot pendant les trois premiers jours. Et c'est dommage, car les présentations des chevaux de classes — glissons, si vous le voulez bien, sur les internationaux — et les sauts d'obstacles ont été, dès le début, du plus vif intérêt.

Maïs, procédons par ordre.

Dimanche 17 Avril.

A 9 h. 1/2, commençait l'examen des chevaux par la commission d'admission présidée par M. Portalès, inspecteur général des haras.

Le nombre des chevaux inscrits s'élève, cette année, à 124, dont 67 engagements pour Saône-et-Loire et 27 pour Moulins. La commission n'a eu, cependant, à en refuser qu'un seul, au passage sous la toise.

Les écoles de dressage de Charolles (directeur M. Chevalier); de Moulins (directeur M. Colin); de Paray-le-Monial (directeur M. Batailly); de Cluny (directeur M. Odoux) ont fait défiler sous les yeux de la commission quelques bêtes fort remarquables auxquelles, cependant, pourront disputer les prix les chevaux présentés par M. Josselme, de Moulins, un nouveau venu, MM. de Cordon, de Ste-Croix, Baccaud et Touzery.

A midi, suivant sa gracieuse habitude, le Comité offrait un déjeuner — Maderni fecit — à de nombreuses notabilités sportives et à la Presse, déjeuner plein de gaieté et d'une familiarité de bon ton très appréciée des convives.

Etaient présents: MM. de Vaugelas, président; A. Joannard, vice-président; Ch. Guérin, trésorier; commandant Rivoire, secrétaire; général de Boysson, commandant la 6^e division de cavalerie; capitaine de Felletz, officier d'ordonnance; de Chavigné, directeur des haras d'Annecy; Costa de Beauregard, Fr. Bonnet, J. Buffaud, Cocher, Alf. Duringe, R. Groboz, L. Marrel, L. Payen, Ch. M'Roé, P. Sauzet, C. Lapaire, Jacquier de Vacheron, Quivogne, vétérinaire; notre aimable confrère Eugène Berlot, secrétaire-adjoint; Gouraud, du *Progrès*; Boulanger, de *l'Express*; Barbier, de la *France Libre*; Gébelin, du *Courrier de Lyon*; Dulot, du *Salut Public*; Duvivier, du *Tout Lyon*; J d'Arese, de *Lyon-Sport*.

A 2 heures, les prix internationaux débutent par les attelages à 4 et deux breacks seuls présentés. Cette première catégorie n'offre rien de remarquable, et les quatre chevaux de MM. Colin et Chassigne, qui obtiennent le 1^{er} prix, sont loin de valoir les attelages que nous avons pu voir les années précédentes.

Attelages à deux: 1^{er} prix au mylord rouge de MM. Combey et Debrioux attelé de deux chevaux noirs qui, quoique bien ensemble, nous ont semblé un peu lourds.

L'Association lyonnaise, qui n'a eu qu'un 3^e prix, méritait peut-être mieux, avec ses deux postiers de belle allure.

Il est vrai que, dans les attelages à un, elle a obtenu le 1^{er} prix avec un fort élégant cheval. Le lot étant, d'ailleurs, convenable, le jury a tenu à contenter tout le monde en créant plusieurs prix supplémentaires.

Les sauts d'obstacles qui se couraient ensuite ont été menés bon train, et l'on a applaudi quelques excellents parcours, comme vitesse, entre autres celui de *Libellule* à M. Boulenger, lieutenant au 2^e dragons.

Malheureusement la pluie était si forte que c'est devant des tribunes presque vides que les *deuxièmes prix d'essai* ont été courus.

Contrairement à l'avis de quelques-uns de nos confrères, il nous a semblé qu'en général, l'assiette était meilleure dans la cavalerie de ligne et les chevaux plus en main.

Voici les résultats des deux épreuves:

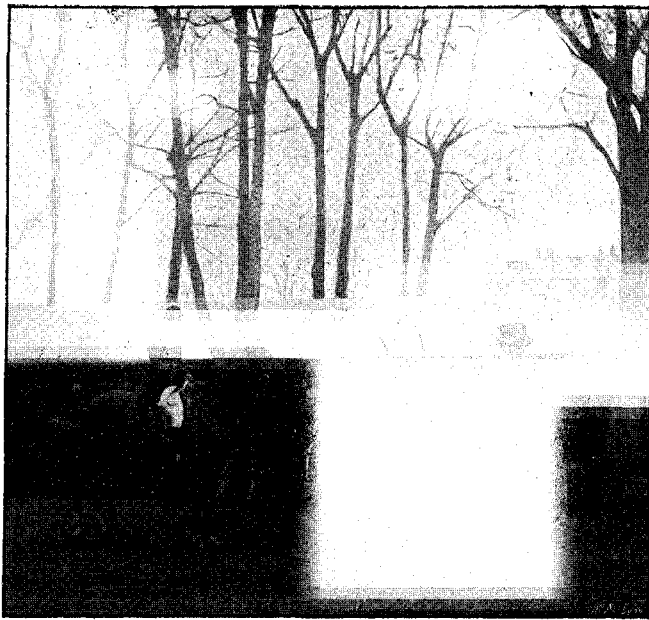
Sauts d'obstacles (Militaires). *Prix d'essai* (2 tours de piste au moins, 8 obstacles au moins; 1^{re} catégorie; trois prix de 100 fr. chaque, consistant en médailles, objets d'art ou d'utilité militaire).

1^{er} prix, *Libellule*, à M. Boulenger, lieutenant au 2^e dragons (le propriétaire); 2^e prix, *Lauréat*, à M. Godard, lieutenant au 10^e cuirassiers (le propriétaire); 3^e prix, *New-Market*, à M. de la Moussaye, lieutenant au 2^e dragons (le propriétaire); 4^e prix (créé), *Syrienne*, à M. Prévost, vétér. en 1^{er} au 2^e dragons (montée par M. Pertusier). Flots: *Bengali*, à M. de Colbert, capitaine au 19^e dragons (monté par M. Bérille); *Décemvir*, à M. Carrier, lieutenant au 7^e cuirassiers (le propriétaire); *Gueranda*, à M. Lutaud, aide-vétérinaire au 19^e dragons (montée par M. Bérille); *Furet*, à M. Dutech, lieutenant au 19^e dragons (le propriétaire).

Sauts d'obstacles (Militaires). *Prix d'essai* (2 tours de piste au moins, 8 obstacles au moins; 2^e catégorie; trois prix de 100 fr. chaque, consistant en médailles, objets d'art ou d'utilité militaire).

1^{er} prix, *Balcon*, à M. de Domsure, lieutenant au 14^e chasseurs, monté par M. Saint-Martin; 2^e prix, *Hindou*, à M. Pous-sineau, capitaine au 14^e chasseurs, monté par M. Saint-Martin; 3^e prix, *Mimosa*, à M. de Beaupieu, lieutenant au 16^e chasseurs (le propriétaire).

Flots: *Beaujeu*, à M. Dumalle, lieutenant au 12^e chasseurs, monté par M. Marquiset; *Césarien*, à M. Godinot, lieutenant au 10^e chasseurs (le propriétaire); *Talisman*, à M. Loiseau, lieutenant au 12^e chasseurs (le propriétaire), etc.



M. Lablatinière sur sa jument *Lina*.

Lundi 18 Avril.

Peu de monde, bien que l'après-midi ait été égayé par un peu de soleil. Comme le temps reste toujours menaçant, malgré l'accalmie, nos élégantes n'osent pas encore arborer leurs claires toilettes de printemps.

L'intérêt de la journée est, d'ailleurs, plutôt technique. Le prix spécial pour poulains hongres et pouliches de trois ans, donne lieu à des présentations qui prouvent les progrès faits par notre élevage régional. Voici les résultats.

Prix des Classes. — Prix spéciaux. Poulains, hongres et pouliches de 3 ans, sans dressage complet, taille 1^m47 et au-dessus: 12 prix.

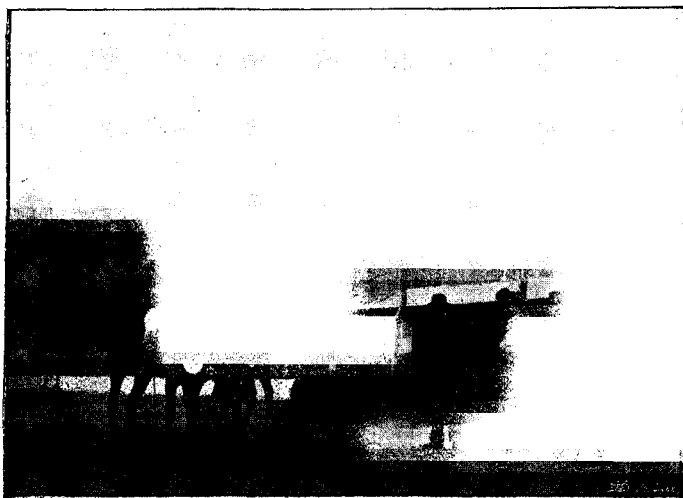
1^{er} prix, 200 fr., *Ronfleur*, au marquis de Croix, présenté par M. Humbert; 2^e prix, 200 fr., *Emyrne*, à M. Desroches, présenté par M. Batailly; 3^e prix, 150 fr., *Rêve-d'Or*, à M. Baccaud, présenté par le propriétaire; 4^e prix, 150 fr., *Bobèche*, à M. Advenier, présenté par M. Colin; 5^e prix, 100 fr., *Champigny*, à M. J. Guyot, présenté par M. Baccaud; 6^e prix, 100 fr., *Rameuse*, à M. Lagrost, présentée par M. Chevalier; 7^e prix, 75 fr., *Kébir*, à M. Grivaud, présenté par M. Chevalier; 8^e prix, 75 fr., *Pâquerette*, à M. Charpin, présentée par M. Batailly; 9^e prix, 75 fr., *Rose-de-Vigny*, à M. Ducert, présentée par M. Chevalier; 10^e prix, 50 fr., *N...*, à M. le baron d'Ideville, présenté par M. Colin; 11^e prix, 50 fr., *Fleurette*, à M. Paul Chabaud, présentée par le propriétaire; 12^e prix, 50 fr., *Rapide*, à M. Déchelette, présenté par M. Chevalier. Flots: *Magicienne*, à M. Roux de Bézieux,

présentée par M. Chevalier; Rida, à M. Batailly, présentée par le propriétaire; Surprise, au vicomte Ch. de Poncins, présentée par le propriétaire; Normande II, à M. Odoux, présentée par le propriétaire; Fahata, à M. Ch. Bayard, présentée par M. Touzery; Voltigeur, à M. Advenier, présenté par M. Colin; Repiquet, à M. Grivaud, présenté par M. Chevalier.

Dans les prix internationaux, rien de bien remarquable parmi les chevaux de selle, sauf le rouan de M. Josselme, qui, d'ailleurs, a eu le 1^{er} prix. Le reste du lot ne sort pas d'une honnête moyenne.

Oserons-nous dire — et nous ne croyons pas être les seuls de cet avis — que dans les prix *civils*, les *civils* sont vraiment en nombre trop restreint, ce qui nuit quelque peu à l'intérêt de ces épreuves? Il nous semble, cependant, que l'hippisme aurait beaucoup à gagner d'une émulation dont nos gentlemen riders lyonnais ont peut-être tort de désintéresser outre mesure. Ce serait, en effet, le vrai moyen d'amener les jurys de nos concours à s'occuper, en même temps que de la valeur du cheval, de la manière de monter du cavalier et d'obliger ce dernier à ne pas se livrer impunément à certaines fantaisies d'équitation par trop extraordinaires.

Ceci dit voici les résultats des deux sauts d'obstacles, de la journée.



Présentation de Chevaux de selle

MM. de Soras, Léon Marrel, Comte Costa de Beauregard, Paul Dugat

Le *Prix de la Région* réunissait 50 officiers. Comme il faut du temps à tout, il était presque nuit au moment où avaient lieu les derniers parcours, ceux handicapés, c'est-à-dire les plus brillants et les plus intéressants.

Le Comité devrait avoir pitié de lui-même, en abrégant le plus possible ces épreuves. Pourquoi, par exemple, permettre à un officier, manifestement hors de lutte dès le début, de continuer quand même tout le parcours?

Sauts d'obstacle (Civils). Prix d'essai (8 obstacles de 0 m. 80 à 0 m. 90 de hauteur, pas de rivière; 4 prix égaux de 100 fr.).

1^{er} prix, 100 fr., Great-Boulde, au comte de Chabannes (le propriétaire). 2^e prix, 100 fr., Lina, à M. Lablatinière (le propriétaire). 3^e prix, 100 fr., Pisistrate, à M. de Chomereau (le propriétaire). 4^e prix, 100 fr., Bob, à M. Joannard, monté par M. Lecierge. Flots: Kenmare, à M. A. Damour (le propriétaire); Béranger, à M. le marquis de Croix, monté par M. Perret; Noël, à M^{me} Ducasse, monté par M. Jirard; Toby, à M. Chaigne, monté par le vicomte de Ligonès; Jeannot, à M. de Chomereau (le propriétaire); Chimère, à M. de Tramoye (le propriétaire); Bivouac, à M. Ed. Cottin (le propriétaire); l'Haricot, à M. G. Prat (le propriétaire).

Sauts d'obstacles (Militaires). Prix de la Région (2 tours 1/2 de piste au moins, 10 obstacles au moins; 1^{re} catégorie; trois prix consistant en médailles, objets d'art ou d'utilité militaire de la valeur de 200 francs pour le premier et 100 francs pour chacun des deux autres). 1^{er} prix, 200 francs, Libellule, à M. Boulenger, lieutenant au 2^e dragons (le propriétaire). 2^e prix, 100 francs, Gue-

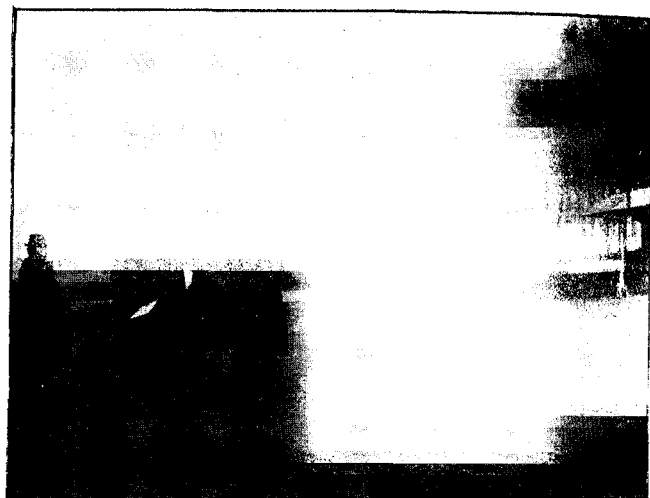
randa, à M. Lutaud, aide-vétérinaire au 19^e dragons (monté par M. Bérille). 3^e prix, 100 francs, Corsaire, à M. Arnulf, lieutenant au 19^e dragons (le propriétaire). 4^e prix, 50 francs (créé), Ruy-Blas, à M. de Chabannes, lieutenant au 4^e dragons (le propriétaire). 5^e prix, 50 francs (créé), Mahomet, à M. Bérille, lieutenant au 19^e dragons (le propriétaire). Parmi les flots: Agrippine, à M. Auwillain, lieutenant au 30^e dragons, montée par M. de Thiollaz; Mandragore, à M. de la Chevalerie, lieutenant au 2^e dragons (le propriétaire); Siamoise, à M. Rolloy, capitaine au 2^e dragons, montée par M. Pertusier; Rempart, à M. de la Rochère, commandant au 7^e cuirassiers, monté par M. Moog, etc.

Mardi 19 Avril.

Ce n'est plus la pluie, c'est l'orage impitoyable, incessant et il faut vraiment un grand courage au Comité pour rester ainsi fidèle à son devoir. Résultats de la journée:

Prix des Classes. — Prix spéciaux. 2^e section. Poulains et pouliches de trois ans, sans dressage complet, présentés montés, taille 1 m. 47 et au-dessus. 12 prix.

Lot vraiment supérieur, dans son ensemble, à ceux que nous avons pu voir les années précédentes; les trois premiers prix surtout sont dignes de tous éloges, *Ronfleur*, en tête, une bête fort belle de formes et d'allure.



Présentation au Jury d'un attelage à un

1^{er} prix, 200 fr., *Ronfleur*, au marquis de Croix, présenté par M. Humbert. 2^e prix, 200 fr., *Bobèche*, à M. Advenier fils, présenté par M. Colin. 3^e prix, 150 fr., *Rose-de-Vigny*, à M. Ducert, présenté par M. Chevalier.

Chevaux attelés seuls. — *Aigrette*, à M. Roux de Bézieux et *Avenir*, à M. Chevalier, sont admirés et méritent à tous égards les deux premiers prix.

Chevaux attelés en paire. — Le splendide attelage formé par *Avenir*, à M. Chevalier, et *Royale*, à M. Guilleton a enlevé, haut la main, les suffrages du jury et obtenu le 1^{er} prix, de 200 fr.

A 3 heures 1/2, *Prix des Habits rouges.* — C'est naturellement un officier qui a remporté le 1^{er} prix, malgré l'arrivée de M. Wignolle, nous présentant une fois de plus, un très vieux cheval, le Phoque, qui semble puiser dans la vieillesse de nouvelles forces et finira bien par mériter un herbage d'honneur.

M. Ed. Cottin aurait obtenu mieux que des flots, si la manière de monter avait quelque poids dans les balances du jury; un grand sang-froid en abordant les obstacles, une tenue en selle vraiment française sont des qualités qui plairont toujours chez l'homme de cheval, d'autant plus que les occasions de les applaudir se font assez rares. Résultats:

Sauts d'obstacles (Civils). Prix des Habits rouges (2 tours de piste au moins, 8 obstacles au moins).

1^{er} prix, 300 fr., *Curieuse*, au baron de Metz, montée par M. de Chomereau. 2^e prix, 200 fr., *Milan*, au comte de Broissiat, monté par M. Pyrè.

Sauts d'obstacles (Militaires). — *Prix de la région*, 2 tours 1/2 de piste au moins, 10 obstacles au moins. — Deuxième catégorie. 3^e prix consistant en médailles, objets d'art ou d'utilité militaire.

1^{er} prix, 200 fr., Micipsa, à M. Gabet, lieutenant au 16^e chass., montée par M. de Beaupuis. 2^e prix, 100 fr., Balcon, à M. de Dompure, lieutenant au 14^e chass., monté par M. Saint-Martin. 3^e prix, 100 fr., Tulipier, à M. de Brosses, lieut. au 16^e chass., le propriétaire. Flots : Barbichon, à M. de Merlon, lieutenant au 1^{er} huss., monté par M. Bonnet; Beaujeu, à M. Dumalle, lieut. au 12^e chass., monté par M. Marquiset; Salien, à M. Lavaivre, lieut.-col. au 12^e chass., monté par M. Bouchet, etc.

Quelques chutes; celle de M. Fuchet de la Calvinière a failli être très grave.

Mercredi 20 Avril.

Enfin, le soleil! Et son premier rayon a suffi pour attirer au Concours le public des grands jours. Le Comité, qui a été stoïque les jours précédents, nous semble apprécier comme il convient l'arrivée de ce précieux auxiliaire, sans lequel le succès de la réunion aurait pu être compromis.

Dans la matinée, on a eu à déplorer un fâcheux accident: un cavalier du 2^e dragons a été atteint à la cuisse par la barre décrochée par la ruade d'un cheval. On a dû le transporter à l'hôpital.

Prix des Classes. — 2^e classe. Carrossiers légers, chevaux de petits coupés, phaétons et cabriolets. Taille 1^m56 à 1^m60.

Chevaux attelés seuls. — Division unique; chevaux de 4 et 5 ans: 1^{er} prix, 250 fr., Maréchal, au marquis de Croix, présenté par M. Humbert. 2^e prix, 200 fr., Parade, à M. Emorine, présentée par M. Chevalier. 3^e prix, 150 fr., Florentine, à M. A. Thonier, présentée par M. Colin.

Nous ne donnons pas les autres prix, bien que le lot ait été fort remarquable. Maréchal, au marquis de Ste-Croix, est réellement une bête hors pair et nous semble l'un des concurrents les plus sérieux pour la médaille du *Lyon-Sport*.

Chevaux attelés en paire (primés d'appariement). — 1^{re} prime 300 fr.: Parade, à M. Lemoine, et Kébir, à M. Grivaud, présentés par M. Chevalier. C'est le seul attelage à citer.

Prix internationaux (Première division). Equipages et chevaux de maître, sans condition d'âge ni de provenance.

Deuxième catégorie. Attelages à deux chevaux. — 1^{er}, vicomte de Poncins (Tandem); 2^e, M. Fougasse (Petit-Duc); 3^e, M. Alfred Ruffier (attelage de petites mules).

Troisième catégorie. Chevaux attelés seuls. — 1^{er} prix, M. Louis Payen (Morning-Car); 2^e prix, M. Chalandon (Morning-Car); 3^e prix, M. Marrel (Buggy); 4^e prix, comte de Cordon (Charrette); 5^e prix, M. P. Sauzey (Charrette); 6^e prix, M. P... (Panier); Flots: M. de Waubert (Charrette); M. Courtois (Morning-Car); M. Sarre (Buggy); M. Lariva (Charrette).

Sauts d'obstacles (Militaires). — *Prix des Uniformes*, 1^{re} et 2^e catégories réunies. — 2 tours 1/2 de piste au moins, 10 obstacles au moins. — Sept prix, consistant en médailles, objets d'art ou d'utilité militaire.

70 inscriptions! Heureusement que tout le monde y a mis du sien et que la réunion a pu finir à une heure convenable.

1^{er} prix, 200 fr., Libellule, à M. Boulenger, lieut. au 2^e drag. (le propr.); 2^e prix, 100 fr., Ruy-Blas, à M. de Chabannes, lieut. au 4^e drag. (le propr.); 3^e prix, 100 fr., Tulipier, à M. de Brosses, lieut. au 16^e chass. (le propr.); 4^e prix, 100 fr., Chinc, à M. Saint-Pouloff, lieut. au 7^e cuirass. (M. Moog); 5^e prix, 100 fr., Micipsa, à M. Gabet, lieut. au 16^e chass. (M. de Beaupuis); 6^e prix, 100 f., Beaujeu, à M. Dumalle, lieut. au 12^e chass. (M. Marquiset); 7^e prix, 100 fr., Mimosa, à M. Beaupuis, lieut. au 16^e chass. (le propr.); Flots: Dauphine, à M. Benson, cap. au 19^e drag. (M. de Colbert); New-Market, à M. de la Mourssaye, lieut. au 2^e drag. (le propr.).

Pour distribuer les prix, on a dû tenir compte du temps, 15 parcours ayant été accomplis sans faute.

Prix du Barrage (civils) à décerner au plus beau saut en hauteur.

La barre en carton, heureuse idée de M. de Vitkowski, a cet avantage, vu sa légèreté, de rendre tout accident impossible et de permettre aux chevaux de se présenter sans crainte à l'obstacle. Le prix a été partagé entre MM. du Tech montant *Arago* et Wignole avec *Sunrise* qui ont sauté 1^m63. A Paris, le prince N. Murat a franchi seulement 1^m60. Le championnat appartient donc à notre concours.

Nous avons applaudi, au point de vue sport, aux prouesses d'*Arago* et de *Sunrise*; l'exagération de la hauteur et de la largeur dans les sauts nous semble cependant pouvoir faire l'objet de quelques objections. Nous y reviendrons.

J. D'ARESE.

INFORMATIONS

**** Société Hippique de l'Auvergne et du Limousin.** — Dans sa dernière reunion générale, la *Société Hippique de l'Auvergne et du Limousin*, fondée, cet hiver, dans le but de créer un Concours hippique annuel à Clermont-Ferrand, a décidé que le premier concours aurait lieu, cet été, les 9, 10 et 11 juillet. La Société distribuera, dans ces trois jours, 10.000 francs de prix; 4.000 francs pour les chevaux de classes et 6.000 pour les sauts d'obstacles. Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. Elie Jalenques, secrétaire de la Société Hippique, 1, place Michel de l'Hospital, Clermont-Ferrand.

SAINT-ETIENNE. — Un grand **Concours hippique** aura lieu le dimanche 1^{er} mai au parc de l'Etivallière, à Saint-Etienne. Il comprendra :

Un concours de poulains et pouliches; un d'attelages; un de courses au trot.

On trouvera au secrétariat des mairies tous les renseignements relatifs à ces concours. Des programmes seront mis à la disposition du public. Louis le STÉPHANOIS.

BRUXELLES. — Voici les résultats du Grand Prix de Bruxelles, qui s'est couru, dimanche, au Champ de courses de Boitsfort, avec le succès habituel :

1. Madrid 5/4 (Madge) à M. P. Aumont; 2. Diamantin 6 1/2 (Ellis) à M. Th. Liénart; 3. Mignon, 4/1; 4. Toon à M. le comte de Ribeaucourt.

CHASSE et CHIENS

Exposition Canine de Dijon (Côte d'Or).

18 au 21 juin 1898.

Juges des Concours. — 1^{er} groupe (chiens courants): M. le Dr Coillot. — 2^e groupe (chiens d'arrêt continentaux): M. le comte E. de Montal, président de la Société canine du Sud-Est. — 3^e groupe (chiens d'arrêt de races anglaises); pointers: M. le Dr Luc Arbel, président du Pointer Club français; setters, retrievers: M. Lamoignon, membre du Club français du Setter anglais. — 4^e groupe (spaniels): M. L. Lamoignon, président du Spaniel-Club français. — 5^e groupe (teckels et fox-terriers): M. P. Mulard, commissaire général de la Société canine du Sud-Est. Associate of the Kennel-Club, etc. etc. — 6^e groupe (lévriers): M. P. Mulard. — 7^e groupe (chiens de berger): M. P. Mulard. — 8^e groupe (chiens de garde): M. P. Mulard. — 9^e groupe (chiens d'utilité et de luxe): M. P. Mulard.

La clôture des engagements est irrévocablement fixée au 28 mai 1898.

Les inscriptions sont reçues au siège de la *Société canine du Sud-Est*, 35, rue Tupin à Lyon, et doivent être envoyées à M. Victor Avet, secrétaire-général de la Société, à qui on peut s'adresser pour avoir le programme et pour tous les renseignements relatifs à l'Exposition.

BUBLANNE.

TIR AUX PIGEONS

TIR AUX PIGEONS DE LYON. — Résultats de la journée du 17 avril. — Malgré le temps affreux qui n'a cessé de régner toute la journée de dimanche, malgré le concours hippique qui éloignait quelques tireurs, un certain nombre de fervents shooters, bravant l'orage, se sont présentés pour se disputer le prix offert par le directeur du Tir.

La poule d'essai a été gagnée par M. Soubès 6/6. Le prix a été partagé entre MM. Bernus et Lablatinière tuant 6/8.

Deux poules au doublé ont été tirées; la première a été gagnée par M. Bernus et la deuxième par M. Chalandon.

Parmi les tireurs ayant pris part aux autres poules, citons MM. le capitaine Joë, Chavériat, Debanne, Damour, Baboin, etc.

Communication. — Dimanche, 24 avril, de 10 heures à midi et de 1 heure à 5 heures, tir d'exercice et poules à volonté.

THE PULLER.

TIR

LE TIR EN FRANCE

C'est une des observations les plus curieuses qui se puisse faire, au point de vue de l'illogisme, que de mettre en regard ce que font, pour les sociétés de tir, la Chambre et le Sénat avec ce qu'en pense et ce qu'en dit chez lui, dans les fêtes locales, chaque sénateur et chaque député.

Si je n'avais été dans le Parlement, et si je ne savais par suite combien de choses utiles un député ignore nécessairement, je serais tenté de croire que chaque député ne voit dans une Société de tir qu'un appui électoral. Il n'en est rien ; dans les fêtes locales, le député trouve les choses mises au point ; il constate, dans le petit cercle où se meut la Société, des résultats souvent magnifiques et il ignore la vérité. C'est le devoir de ceux qui ont reçu de leurs camarades la charge de défendre leurs intérêts de faire connaître et de dire sans ménagements ce qui est.

Le Parlement fait pour les Sociétés de tir des sacrifices dérisoires, et le gouvernement, toujours très bienveillant, n'a que de bonnes paroles à leur distribuer faute de ressources plus efficaces.

Le budget de l'Intérieur est orné d'un crédit de 40,000 fr., pour toutes les Sociétés de tir et aussi de gymnastique, qui sont ensemble au nombre de mille au moins, soit une moyenne de 40 francs par Société.

Aussi qu'arrive-t-il ? C'est que, loin de progresser, le nombre des Sociétés de tir décroît certainement, et sur celles qui vivent encore, je mets en fait qu'il n'y en a pas cinquante en état de prospérité.

Après la guerre, un grand effort a été fait ; la terrible leçon reçue avait réveillé l'ardeur patriotique, et rapidement les Sociétés de tir se sont formées par l'initiative de citoyens dévoués, avec l'appui des municipalités. Depuis cette époque ces dévouements sont devenus moins ardents, et les citoyens se sont fatigués de faire des sacrifices personnels sans être aidés comme il le fallait ; les anciens s'en vont sans trouver de remplaçants ; le tir, qui est très coûteux, use vite ses adhérents réduits à leurs seules ressources, et les Sociétés tombent l'une après l'autre, au lieu de suivre une progression nécessaire pour l'intérêt du pays.

Faut-il laisser cette situation se prolonger ? J'estime, pour ma part, et je le dis très haut, que le gouvernement et le Parlement seraient coupables de ne pas prendre des mesures qui s'imposent aujourd'hui. Au point de vue militaire, c'est presque une naïveté de dire que les Sociétés de tir sont utiles.

Il est reconnu par les autorités militaires les plus élevées que le temps restreint du service militaire ne permet pas de faire des tireurs habiles, et comme la précision du tir a une valeur énorme dans un corps de troupe, il faut bien apprendre à tirer ailleurs que dans le service militaire. Ce n'est pas douteux pour ceux même qui sont partisans du service actuel, mais que dire alors de ceux qui réclament encore une diminution de service ?

Or, pour apprendre à tirer à tous, ce n'est pas mille sociétés qu'il faudrait, c'est 10,000 au moins dans les cantons et les communes de quelque importance.

Au point de vue social c'est encore une vérité que pas un de nos anciens collègues ne démentira, en ce qui concerne les sociétés de son arrondissement, à savoir que le groupe-

ment de jeunes gens et des hommes animés de sentiments patriotiques en Sociétés de tir est un véritable bienfait dans la localité où il se produit. Ces Sociétés ne peuvent fonctionner qu'à la condition de développer chez leurs membres le sentiment du devoir, celui de la responsabilité et la bonne fraternité d'armes entre camarades.

Si l'on ajoute à cet avantage celui de la réunion dans des concours généraux, particulièrement propres à développer le sentiment de la cohésion patriotique, des tireurs des différentes régions du territoire, on voit que cette institution est aussi bonne pour le citoyen que pour le soldat.

Quelques centaines de mille francs économisés peuvent se payer un jour d'une indemnité de 5 milliards. Actuellement on peut estimer à 2 millions par an les sacrifices que font pour le tir les simples citoyens et les municipalités. Si les Sociétés disparaissent, voilà 2 millions perdus pour l'éducation militaire du pays. Si, au contraire, l'Etat soutient les Sociétés, leur permet de vivre et encourage la création de nouvelles Sociétés, il n'est pas douteux que les sacrifices de l'initiative privée seraient rapidement doublés, triplés et même décuplés.

C'est quand les Sociétés de tir auront disparu qu'on sentira à quel point elles sont nécessaires ; il faudra les reconstituer et le Parlement verra alors combien il en coûte de réorganiser ce qu'on pouvait sauver avec des sacrifices modérés.

Ce que nous sommes encore à comprendre est déjà fait chez nos voisins ; je ne parle ni de la Suisse, ni de l'Angleterre, ni de la Belgique, ni de l'Allemagne, et je ne veux citer que l'Italie dont la situation financière ne permet pourtant aucune fantaisie. En Italie le tir en dehors de l'armée est organisé par une loi d'Etat ; il a une administration et des règlements officiels ; au budget de l'Etat il figure pour 600,000 francs sur lesquels, tous les cinq ans, trois cent mille francs sont consacrés à un grand concours national. Résultat de cette organisation depuis 1882 : l'armée italienne, qui ne tirait pas du tout, est peut-être, à l'heure qu'il est, l'armée qui contiendrait sur pied de guerre les meilleurs tireurs en plus grand nombre.

Que mes anciens collègues lisent seulement cette observation, je leur laisse le soin d'en tirer la moralité et d'en envisager les conséquences.

D. MÉRILLON,

Ancien député, président de l'Union des Sociétés de Tir de France.

DANS LA PRESSE

Le Vélo-Canon. — La bicyclette, sous sa forme pliante si ingénieuse, a incontestablement pris place dans l'art militaire : on ne saurait la discuter après avoir ouï parler des amusants tours de force que les bicyclistes de cet ordre ont accomplis pendant les manœuvres, en bien des occasions. Le tricycle ne pouvait en rester là, ni se cantonner dans le rôle pacifique de « véhicule de père de famille ». La bicyclette étant devenue un appareil d'infanterie, le tricycle, piqué au feu, s'est résolument engagé dans l'artillerie : c'est ce qu'annonce un journal américain.

Sur l'arrière du tricycle, qui pèse 55 kilogrammes, sont placés deux petits canons à tir rapide ne pesant pas plus de 30 kilogrammes avec leurs pièces de rechange. Ajoutons à cela mille charges pesant, avec leurs boîtes, 38 kilogrammes, et le tricycle artillerie est constitué.

Il est incontestable que les hommes chargés de véhiculer cette artillerie doivent avoir de rudes jarrets ; néanmoins la combinaison paraît pratique. En terrain plat, on atteindrait certainement une assez jolie vitesse ; en montagne, on pousserait le tricycle.

Voilà un instrument de guerre qui ne paraît pas à dédaigner, encore qu'il paraisse plus convenable pour la défense que pour l'attaque d'une position. Des tricycles de ce genre, pédalant sur

les belles routes d'un camp retranché, pourraient assurément faire utilement parler la poudre.

Les spécialistes leur reprochent à l'avance, et avec raison, leur rapidité de tir qui entraînerait un échauffement dangereux; c'est d'ailleurs un reproche que l'on peut faire à toutes les armes à tir rapide: on y remédie avec de l'eau froide, quand on en a, et surtout avec du sang-froid, quand on en possède.

Nous voici, en dernière analyse, bien loin des locomotives blindées de la première heure; le tricycle d'artillerie est une des féroces curiosités du cyclisme sans cesse en progrès.

(La Tribune).

Concours de Turin.

Nous avons, dans notre dernier numéro, publié le programme du Concours de Turin et, n'ayant pu revoir les épreuves, il s'y est glissé quelques erreurs matérielles que nous tenons à rectifier, au moins les plus importantes.

La catégorie 9 (*Alfieri*), ne garantit pas 580 prix mais 300.

A la catégorie II (*Humbert I^{er}*), on a imprimé cible prise (!) au lieu de cible grise.

Les cartons de la catégorie 12 (*Reine Marguerite*), sont payés 5 francs les dix et non 4 fr.

La prime de cartons de 400 fr. consiste en une médaille d'or et non une montre d'or.

Enfin, le match se tirera le jeudi 9 juin, au lieu du mardi 7.

Les tireurs qui comptent se rendre à Turin sont priés de se faire inscrire, dès à présent, au siège de la *Société de Tir de Lyon*, 9, rue du Garet, qui se chargera de demander pour eux les feuilles de route donnant droit au demi-tarif sur les chemins de fer français et italiens.

INFORMATIONS

Les tireurs suisses paraissent vouloir persister dans leur refus de participer au deuxième match, mais nous croyons savoir que le Comité de Turin étudie le moyen de donner une part plus large aux armes libres, ce qui serait de nature à modifier leur décision.

Nous faisons des vœux pour que l'accord s'établisse et que le match réunisse le plus grand nombre possible de nationalités, y compris les Suisses. Eux, les vainqueurs du premier match, ont-ils le droit de s'abstenir?

Nous recevons le programme du Concours organisé, par la *Société du 109^e territorial*, à Mornant (Rhône). Il y aura sept catégories, dont un tir de sections avec une médaille d'or pour premier prix; une cible « concours général », avec prix espèces de 100 fr., 75 fr., 60 fr., etc.; une cible « debout », avec prix en espèces et en nature; un centre réunissant ces deux dernières catégories; un ball-trapp, tir réduit, etc.

Le Concours de Mornant aura lieu les 24 avril, 1^{er}, 8 et 15 mai.

C'est demain qu'a lieu le banquet annuel de la *Société de Tir de Rive-de-Gier*. C'est aussi la troisième journée du Concours; l'affluence aux cibles sera grande et encore plus grande à table.

Le Concours de l'*Arquebuse* de Genève, annoncé pour les 4, 5 et 6 juin, sera probablement reculé à cause de la coïncidence du Concours national italien; nous indiquerons, en temps voulu, les nouvelles dates.

Nous publierons, dans notre prochain numéro, le programme du Championnat de France, publication qui nous a été demandée par quelques tireurs et que le défaut de place nous avait fait ajourner.

COMMUNICATIONS

MACON. — Société des Tireurs Mâconnais. — Le Conseil d'administration informe MM les sociétaires que la réouverture du stand a eu lieu le dimanche 17 avril courant. Les exercices de tir auront lieu tous les dimanches de 1 heure 1/4 à 5 heures 1/2 du soir. Chaque sociétaire a droit à 90 cartouches gratuites, qui pourront être tirées soit avant, soit pendant le concours. Le con-

cours de cette année, qui va s'ouvrir le 15 mai prochain pour se continuer tous les dimanches jusqu'au 11 juillet, aura pour les sociétaires un attrait tout particulier en raison des conditions avantageuses qui leur sont faites et des prix importants affectés aux diverses catégories. Nous publierons sous peu le programme détaillé de ce concours et nous engageons vivement les amateurs du tir, et surtout les jeunes gens, à se faire inscrire comme sociétaires au secrétariat de la Société, 8, rue Rambaud.

SOCIÉTÉ DE TIR DE LYON. — Nous rappelons que le championnat des Ecoles supérieures et celui des Lycées et collèges se tireront, au stand de la Société de Tir de Lyon, les dimanches 24 avril et 1^{er} mai.

Les écoles de notre ville admises à prendre part à ce concours, qui a reçu l'approbation du gouvernement, sont:

Ecoles supérieures. — Faculté des Lettres, Faculté des Sciences, Faculté de Droit, Faculté de Médecine, Ecole des Beaux-Arts, Conservatoire de Musique, Ecole Normale d'instituteurs, Ecole Vétérinaire, Ecole de Commerce, Grand Séminaire.

Lycées et collèges. — Lycée Ampère.

Ecole de tir. — Un certain nombre de jeunes gens n'ayant pu, par suite des vacances de Pâques, exécuter leur tir de classement le 17 avril, le Conseil d'administration a décidé qu'une séance supplémentaire aurait lieu le 24 avril, afin de permettre à ces jeunes gens de terminer leur tir.

Les exercices de tir des sociétés de gymnastique, ainsi que le tir aux cartons réservé aux sociétaires, auront lieu dans les conditions habituelles.

Société de tir de l'armée territoriale. — Conformément à la note publiée lors de la reprise des séances, les tirs seront suspendus demain, dimanche, 24 avril. La plus prochaine séance est fixée au 1^{er} mai.

Résultats du concours mensuel d'avril. — Fusil: 1. Brachet, 2. Hugon, 3. Genetier (E.), 4. Cleyet (M.), 5. Grisard, 6. Bise, 7. Niepce (B.), 8. Bouffier, 9. Filliat, 10. Paysant, 11. Paraud (Ch.), 12. Janin. — Revolver: 1. Brachet, 2. Cœster, 3. Petit (H.), 4. Dufour (P.), 5. Durdilly.

Les prix pourront être retirés à partir de lundi 25 avril courant au siège de la Société, place Bellecour 17, de 4 h. à 7 h. du soir.

Voir plus loin (page 15), les détails sur notre prime exceptionnelle (*Agrandissements de Portraits*).

SPORT NAUTIQUE

Le journal *l'Aviron* a publié le tableau de classement des rameurs pour l'année 1898. Nous extrayons de ce tableau les noms de nos rameurs lyonnais avec leur numéro de classement et le nombre des prix qu'ils ont remportés aux Régates françaises de 1897.

De l'Union Nautique de Lyon. — 8^e Laurent, 26 prix; 13^e Le-large, 20 prix; 22^e Mérat, 15 prix; 24^e Sezerat, 15 prix; 27^e Guillon, 14 prix; 36^e Prost, 12 prix; 55^e Dumontet, 9 prix; 92^e Bauman, 6 prix.

Du Club Nautique de Lyon. — 11^e Sibert, 21 prix; 11^e Divoirne, 21 prix; 14^e Soubeyran, 20 prix; 15^e Perrin, 18 prix; 50^e Aublanc, 10 prix; 100^e Jambon A., 6 prix; 100^e Jambon J., 6 prix; 100^e Mercier, 6 prix.

Du Cercle de l'Aviron de Lyon. — 64^e Wettingel, 8 prix; 67^e Monnier, 8 prix; 74^e Lachal, 7 prix; 98^e Bourgeois, 6 prix.

De la Société des Régates Lyonnaises. — 91^e Saive, 6 prix.

Pour donner à ce tableau un intérêt absolu, les Comités régionaux et les sociétés nautiques devraient avoir soin de dresser et de rassembler des statistiques exactes. La *Fédération Française* en centralisant tous ces documents, pourrait ainsi publier chaque année un classement sérieux et officiel.

MACON. — Régates mâconnaises. — La réunion pour le renouvellement du Conseil d'administration pour l'année 1898 a eu lieu lundi dernier. Voici la composition du bureau: président, M. Margue; vice-présidents, MM. Chambe et Chosson; trésorier, M. Mazuir; secrétaire, M. Mignot; secrétaire-adjoint, M. Brignon; chefs d'entraînement, MM. Besagni, Gresset et Coulon; garde-matériel, M. Dussauge. Cette réunion avait été ajournée jusqu'à présent par suite d'une indisposition du président.

M. B.

ALPINISME

ANNECY. — Club Alpin. — Sur les instances de M. Camille Dunant, le Club Alpin Français vient d'allouer à la section d'Annecy une somme de 700 francs pour exécuter des améliorations au sentier de la Tournette.

On annonce, d'autre part, que toujours sur l'initiative de M. Dunant, un sentier est en voie de construction au Trélod : ce sera un titre de plus à la reconnaissance que lui doit notre pays.



ESCRIME

Comité du Sud-Est. — U. S. F. S. A. — Championnat d'escrime.

Demain, mardi, à 10 heures, dans la salle d'armes du Lycée Ampère, auront lieu les épreuves pour l'obtention du championnat d'escrime de la région du Sud-Est. Trois clubs seront représentés à ce championnat et ont désigné pour défendre leur couleur :

Le F. C. L. : MM. Francis Pouzet et Jules Chenet.

L'U. S. L. A. : MM. Millardon, Charbin, Pont, Cémichen et Terral

L'A. C. L. : MM. Phalanchet, Jacquet et Dunois.

Le jury, composé des maîtres d'armes des Sociétés, sera présidé par M. le proviseur du Lycée Ampère.

Règlement du Concours.

Le concours aura lieu en trois coups de bouton ; les coups d'arrêt ne compteront pas. Chaque concurrent tirera au sort un des numéros de 1 à 10 ; le n° 1 tirera contre le n° 2, le n° 3 contre le n° 4, etc. Dans la deuxième série, le premier gagnant de la première série tirera contre le deuxième, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il ne reste plus que deux tireurs en présence ; le champion sera celui de ces deux qui touchera le premier trois fois son adversaire. En outre du titre de champion, le gagnant recevra comme prix une paire d'épées de combat, le deuxième recevra une breloque en argent offerte par l'U. S. F. S. A.

Aucun concurrent ne sera admis à concourir s'il n'est porteur d'une veste d'escrime et d'une paire de sandales. Le concours commencera à 10 h. précises.

Le Secrétaire du Comité du Sud-Est : CHENET.

♣ **Le Fleuret Lyonnais.** — Dans sa réunion générale du vendredi, 18 avril, le *Fleuret Lyonnais* a décidé de donner, en l'honneur de sa fondation, un grand concert-bal-tombola le 5 juin dans la grande salle du restaurant Gagnaire, 79, cours Vitton. Cette Société s'est assuré déjà le concours d'un grand nombre d'artistes ; plusieurs assauts auront lieu entre des maîtres d'armes militaires et civils. MM. Meiffre, Charles, Bilger, Darphin et Pfaadt sont chargés plus spécialement de s'occuper de cette fête.

Les billets de tombola sont au prix de 0 fr. 25 ; trois billets pour hommes et deux pour dames, pris d'avance, donneront droit d'entrée à la fête. Au contrôle, 1 fr. pour les cavaliers et 0 fr. 75 pour les dames. Des billets sont déposés au siège, 18, cours Morand, et chez M. Vahé, café de l'Industrie, cours Gambetta, 5.

Les personnes généreuses qui voudraient envoyer des lots à la tombola, pourront les faire remettre au siège.

Les Annonces sont reçues au bureau du journal
70, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 70



CYCLISME

VÉLODROME DE LA TÊTE-D'OR

Derniers échos de la réunion du 10 avril. — Les observations que nous avaient inspirées les courses du 10 avril au Vélodrome de la Tête-d'Or ont trouvé dans le public l'écho sur lequel nous comptons.

Le même jour, et presque à la même heure, nous recevions, de deux sources bien différentes, les deux lettres que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs.

Nous remercions M. Deloger, délégué militaire et sportif de l'U. V. F. d'avoir bien voulu appuyer nos critiques de sa longue et haute compétence.

Quant au *lecteur assidu*, ses justes réflexions nous prouvent que rien n'échappe à la masse du public et que directeurs aussi bien que professionnels feront toujours bien de se préoccuper de ce que jé pense et de ce que dit M. *Tout le monde*.

NIPRAT.

Lyon, le 18 avril 1898.

MONSIEUR NIPRAT,

Votre compte rendu des courses du 10 avril au Vélodrome Tête-d'Or me fournit l'occasion de vous adresser ces quelques lignes.

Comme vous, et cela pour plusieurs motifs, j'aurais désiré que le vélodrome affilié à l'U. V. F. appliquât strictement le règlement. M. Guelpa, le directeur, ne cherche qu'à donner satisfaction, mais il est souvent impuissant à empêcher d'envahir la pelouse par des personnes étrangères aux courses, comme cela s'est produit dimanche dernier.

Que MM. les coureurs et entraîneurs se rendent compte que, s'ils veulent faire recette, ils doivent au public moins de laisser aller ; qu'ils prennent exemple sur leurs collègues de Paris.

Sur les vélodromes parisiens, une fois en piste, il est interdit aux coureurs d'adresser la parole au public et, s'ils ont à échanger un mot entre eux, ils le font à voix basse. — Que faire ici ? Disqualifier à temps, amendes, etc., etc.

Les coureurs ne devraient-ils pas se rendre compte que le public ne vient plus, qu'il est las d'entendre des mots malsonnants, de voir des gestes indécents, las de voir des courses de vitesse transformées en courses de lenteur.

C'est au Syndicat des coureurs à faire le nécessaire, c'est le vœu que je forme.

Vos observations étaient justes et j'estime qu'avec le concours de la presse, on peut encore réagir pour le bien du sport, du public et des coureurs. A ces derniers de s'observer.

Veuillez croire, cher Monsieur, en mes meilleurs sentiments.

Felix DELOGER, délégué militaire et sportif de l'U. V. F.

Lyon, le 16 avril 1898.

MONSIEUR,

A l'instant, je viens de lire dans votre journal, le compte rendu de la réunion du 10 avril, au Vélodrome de la Tête-d'Or.

Je m'associe pleinement aux observations que vous faites à la direction.

Si la saison de courses doit être aussi malheureuse, et cela de la faute du directeur, que celle de 1897, il vaudrait bien mieux ne point en donner.

L'année passée, une réunion se composait généralement de trois ou quatre courses à pied (auxquelles le public avait l'air de s'intéresser énormément !), une course amateurs, une internationale avec 40 fr. au 1^{er}, 20 fr. au 2^e et 10 fr. au 3^e, et une course de tandems (on se mettait en recherches de tous côtés pour en trouver deux) avec 30 fr. au 1^{er} et 10 fr. au 2^e.

CYCLES STROCK & C D'AMIENS Cours Lafayette, 32
Garage de Bicyclettes, 3 fr. par mois

Et c'est avec cela que l'on croyait attirer du monde !... Les gens sortaient désappointés et regrettant leur 50 cent., aussi j'imagine que les recettes étaient plutôt maigres, les réunions suivantes.

Enfin, espérons que cette année ne ressemblera en rien à la précédente, et que le directeur de la Tête-d'Or (qui, entre parenthèses, s'entend aux sports et au cyclisme d'une façon particulière et à lui) voudra bien nous en donner pour notre argent, ou alors le vélodrome de Genas aura beau jeu !

Quant à la défectuosité de l'installation au Vélodrome Tête-d'Or, elle est bien un peu cause si les gens n'y vont pas. D'abord l'insuffisance des places populaires. Il y a beaucoup de gens qui reculent à l'idée de rester 3 ou 4 heures debout à se bousculer et ne presque rien voir.

Ah ! où sont les anciennes tribunes aux virages ? Quelle idée de les avoir démolies ! L'aspect était autrement grandiose et l'on était à son aise). Ensuite pour l'affichage des résultats, ne pourrait-on pas procéder par numéros au lieu d'écrire les noms. Ce serait bien plus pratique. De même, pour les brassards des coureurs, pourquoi mettre les numéros au bras gauche de façon à ce que personne ne les voie ? Ce n'est pas la peine d'en mettre alors. Maintenant parlons de la dernière course de fond. Je ne comprends pas que, dans une ville comme la nôtre, il n'y ait pas un matériel complet d'entraînement (quadruplettes, triplètes, etc.). Ce matériel, on l'aurait si les coureurs et les directeurs des vélodromes se remuaient un peu. Il y a des maisons qui ne demandent qu'à se faire connaître. A mon avis, s'il y a quelque chose qui donne de l'attrait à une course de fond, ce sont les entraîneurs ; sans entraîneurs cela ne dit rien.

Le public étant très friand ici de ces sortes de courses, les directeurs de nos vélodromes ont bien tort de ne pas satisfaire ses goûts.

Je me permets de vous exposer toutes ces critiques à la bonne et sans prétention, persuadé cependant que je ne suis pas le seul à juger un peu sévèrement le Vélodrome de la Tête-d'Or.

La presse, qui semble s'être donné le mot d'ordre pour faire le silence autour des courses de notre piste municipale, devrait, au contraire, à mon avis, faire connaître et prévaloir ses desiderata.

Je crois que ce serait rendre un grand service au cyclisme, à Lyon, à ce sport dans lequel beaucoup de villes nous ont devancés (voyez Roubaix et Marseille, par exemple).

Agréez, etc.

UN LECTEUR ASSIDU.

Courses sur piste à l'américaine. — Dans un de nos précédents numéros, nous avons déjà manifesté le désir de voir adopter dans les vélodromes pour les courses de vitesse le système en usage sur les pistes américaines. Afin que ces courses ne soient pas transformées en courses de lenteur, aucun des coureurs ne voulant mener le train, un entraîneur devrait être payé pour faire le jeu, et sa prime serait doublée si l'épreuve était courue dans un temps donné ; cet entraîneur même pourrait être qualifié dans les courses si les coureurs le laissaient échapper et arriver premier. Notre coureur lyonnais Lambrechts, interviewé à ce sujet par le *Journal des Sports*, approuve absolument notre manière de voir et a répondu :

« Je suis pour la course à l'américaine et je m'en explique :

Pour le public, cette manière ne laisse aucun doute, elle est préférable et je suis persuadé que c'est la seule façon de supprimer les arrêts sur place.

Que demande le public ? Que les courses soient vivement menées, par conséquent, la course à l'américaine doit lui plaire.

Quant à mon opinion personnelle, je suis certain que cette manière de courir favorisera moins les résultats qu'une course scratch dans laquelle il y aura cinq partants dont deux sont d'égale force et les trois autres nuls ; un des deux adversaires s'entend avec les trois autres pour que ces derniers fournissent, pendant la durée de la course, trois ou quatre démarrages et fatiguent ainsi l'homme qui aura, voulant gagner la course quand

même, répondu à quatre efforts différents et emmené dans sa roue le confrère qui le passera dans les derniers mètres, parce qu'il s'est réservé.

Je pourrais citer de grandes courses faussées par ces ententes, qui n'ont de sportif que l'argent que les complices se partagent quand le « coup » a réussi.

Que de fois j'ai entendu dire, par des coureurs de classe, que les séries d'un grand prix les inquiétaient beaucoup plus que la finale. Vous pouvez être certain que cette inquiétude n'avait d'autre cause que celle que je viens de vous citer.

Et voilà pourquoi je préfère les courses à l'américaine, à la fois plus intéressantes pour le public et moins sujettes à irrégularités, à complots, que les courses ordinaires. »

COURSES ET RÉUNIONS

PARIS. — Vélodrome du Parc des Princes. — Match Chase-Bouhours. 50 kil., avec entraîneurs (tandems électriques). Chase gagne par un tour et demi. 50 kil. en 1 h. 2' 39".

Les deux coureurs étaient entraînés par des tandems électriques qui, pour la première fois, conduits par des gens expérimentés, ont marché d'une façon très régulière.

♣ **Champion défie Chase.** — Champion vient de lancer un défi à Chase sur une distance de 50 à 100 kilomètres à courir au Parc des Princes très prochainement, excepté cependant les 8 et 22 mai.

Chase n'a pas encore fait connaître sa réponse.

DIJON. — Vélodrome du Parc. — Dimanche a eu lieu au Vélodrome du Parc, la deuxième réunion de courses.

Par suite du mauvais temps, peu de monde. Néanmoins, les courses ont été intéressantes. A signaler notamment, les belles courses fournies par Paquette, qui en travaillant un peu arrivera à faire un très bon coureur.

Voici les résultats :

Juniors 1^{re} série, 1,200 m. : 1. Paquette ; non placés, Pigeon Mistral.

2^e série, 1,200 m. : 1. Bessac ; 2. Chevreux ; non placé : Farjas.

Finale, 3,000 m. : 1. Paquette ; 2. Bessac ; 3. Chevreux. Temps. 5'50".

Seniors 1^{re} série, 1,200 m. : 1. Simonnet ; non placés, Farjas et Bessac.

2^e série, 1,200 m. : 1. Paquette ; non placés, Mistral et Bergéy.

3^e série : 1. Chevreux ; 2. Bontemps.

Finale, 5,000 m. : 1. Simonnet ; 2. Paquette ; 3. Bontemps ; non placé Chevreux. T. 9'40".

Handicap, 1,200 m. : 1^{er} Bontemps.

Course poursuite, 1,200 m. : 1. Simonnet.

BRUXELLES. — Les courses organisées, dimanche, au Vélodrome de la Cambre ont été des plus intéressantes. L'événement de la journée a été la réapparition en piste du sprinter bruxellois Houben, qui a battu Impens, Dutrieux, de Becker et Deleu, avec une aisance qui prouve qu'il a complètement reconquis sa brillante forme de jadis.

Voici les résultats :

Internationale. — 1,500 mètres. — 1^{er} Houben ; 2^e de Becker ; 3^e Dutrieux ; 4^e Impens.

25 kilomètres avec entraîneurs. — 1^{er} de Saint-Hubert ; 2^e Dutrieux ; 3^e Lura : Temps 32'51" 2/5.

Machines multiples. — 2,000 mètres : 1^{er} Houben-Deleu ; 2^e de Becker-Leclercq ; triplète Ummels ; 4^e quadruplette Lavigne.

Dutrieux a lancé un défi à de St-Hubert, à courir sur une distance de 25 kilomètres et sur n'importe quelle piste. De Becker-Leclercq ont également défié Houben-Deleu.

♣ Lesna vient de lancer un défi à Luysen et de St-Hubert, qui accepteront probablement. Le match aurait lieu, paraît-il, le 8 à Anvers, au vélodrome de Zurenborg.

Courses remises.

Par suite d'une tempête épouvantable qui a sévi dimanche passé, 17 avril, sur tout le Midi de la France et l'Italie un grand nombre de réunions ont dû être renvoyées :

A Narbonne, courses remises au 24 avril ; à Béziers, les courses

renvoyées n'auront pas lieu par suite du départ de Morin, Lambrechts et Tony Reboul engagés à Turin pour les 21 et 24 avril; à Marseille, courses renvoyées à une date ultérieure, Jacquelin et Singrossi n'ayant pu rester.

Citons encore, comme empêchées par la tempête, les courses de Cannes, Carcassonne, Castelnaudary, Montpellier, Narbonne, Villefranche, Nîmes, Lunel.

Renvoyées également les courses de Milan, Florence et Turin où devaient courir Momo, Singrossi, Demoncourt et Deschamps.

INFORMATIONS

Dijon, 20 avril 1898.

MON CHER DIRECTEUR,

Merci de votre journal qui m'a beaucoup intéressé, moi qui n'en lis à peu près point. Je me récuse pour vous donner une appréciation pratique; vaut-il mieux, par exemple, l'avoir le dimanche matin pour avoir les programmes tout frais, ou le lundi pour avoir les résultats tout chauds? Moi, je préfère le programme frais. Peut-être quelques jeunes cervelles où habite un grain de vanité, préféreraient le compte rendu tout chaud, et trouvent que c'est long d'attendre six grands jours avant de voir leurs hauts faits imprimés en toutes lettres. Ces derniers sont-ils la majorité? J'en doute.

Le format des illustrations — et aussi la rédaction — me paraissent répondre pleinement aux desiderata d'un journal sportif ou plutôt de ses lecteurs.

A Dijon, il n'y a pas grand chose à signaler. On pédale beaucoup, mais les courses de bicyclette laissent le public de plus en plus indifférent. On fait de la ballade et on néglige la piste.

L'administration du Vélodrome a donné, le 10 avril, une course sans grand intérêt et dont vous avez rendu compte. Il y en a eu d'autres, dimanche dernier, sur le même programme à peu près que celles de Pâques, et à peu près aussi avec la même affluence, c'est-à-dire environ cent personnes.

Pour le jeudi et le dimanche de l'Ascension, nous donnerons des courses plus sérieuses, dont vous publierez certainement le programme dès qu'il sera approuvé par l'administration,

Je n'ai eu connaissance que par *Lyon-Sport* de l'exposition canine, dont vous parlez dans votre numéro d'hier. Nous devons avoir ici une Exposition universelle, mais on n'y a pas grand confiance et les travaux marchent lentement; ils ne seront jamais finis pour le mois de mai-juin prochain, et un *four* ne surprendra personne ici.

L'amateurisme bat de l'aile, aussi le pauvre Racing-Club me paraît malade. M. Prévost vient de donner sa démission, je ne vois personne pour le remplacer et le club se maintiendra et se relèvera difficilement. Cause principale: manque d'accord entre cyclistes et pédestres pour bien des raisons.

Pourquoi ne publieriez-vous pas prochainement quelque chronique régionale sportive dans le but de réveiller un peu nos sociétés dijonnaises et tous les sportsmen?

L'histoire du Racing-Club bourguignon aurait droit à une petite place dans vos études sur les sociétés sportives de la région, car nous voulons espérer ici qu'il n'y a pas encore à craindre que cette biographie finisse en épitaphe.

UN LECTEUR DE LA PREMIÈRE HEURE.

♣ **Match franco-allemand.** — Il est fort probable que Jacquelin et Bourrillon iront, le 8 mai, disputer un match au Vélodrome de Kurfurstendamm, à Berlin, contre les coureurs allemands Arend et Lehr.

Des pourparlers ont été engagés dans ce sens par M. Gartner, directeur de la piste berlinoise, avec Bourrillon et Jacquelin.

♣ Nous trouvons dans la revue du T.C.F. l'information suivante:

M. le président du T.C.F. ayant adressé à M. le Ministre des Travaux publics, une demande d'autorisation, pour les vélocipèdes, de circuler sur les chemins de halage des canaux, il a été décidé ce qui suit:

Des arrêtés préfectoraux spécifieront les sections de chemins sur lesquelles la circulation sera autorisée. La désignation de ces sections sera faite par les ingénieurs en chef de la navigation, dont les propositions devront être visées dans les arrêtés d'autorisation.

Ces arrêtés devront tous contenir un certain nombre de prescriptions communes, basées sur les principes ci-après:

Les cyclistes ne jouissent que d'une simple tolérance et circulent sur les chemins de halage à leurs risques et périls.

La circulation ne peut avoir lieu que de jour, attendu que les chemins de halage ne sont pas éclairés, que leurs alignements sont fréquemment coupés par des gares d'eau et séparés par des courbes ou tournants brusques; enfin qu'ils sont parfois encombrés, surtout la nuit, par des piquets, des grappins, des cordages, qu'un vélocipédiste marchant à une certaine allure ne pourrait, même éclairé par une lanterne, apercevoir à temps pour les éviter.

Elle doit être subordonnée aux facilités de la navigation. Donc, à la rencontre des chevaux de halage, le vélocipédiste doit s'effacer et laisser le champ libre. Il doit d'ailleurs s'arrêter, mettre pied à terre et conduire sa machine à la main, sur tous les points où se passe une opération de navigation, notamment aux abords des écluses et des ports publics.

Enfin, il ne peut réclamer, si, usant de la tolérance qu'on lui accorde, il rencontre sur son passage des obstacles passagers, résultant de l'utilisation du chemin de halage par la navigation.

COMMUNICATIONS

FÉDÉRATION CYCLISTE LYONNAISE

Course cycliste militaire (60 k.), 24 avril 1898. —

L'épreuve de soixante kilomètres (Lyon-La Verpillière et retour) qui sera courue, le 24 avril prochain, sous la direction de la Fédération cycliste lyonnaise, est, dès à présent, assurée d'un succès considérable, et prendra certainement place parmi les épreuves sportives les plus intéressantes de l'année.

M. le Gouverneur militaire, par sympathie pour la Fédération lyonnaise, a bien voulu déléguer auprès des organisateurs deux officiers d'état-major, qui prendront part, d'une façon effective, aux opérations du contrôle. Les officiers désignés sont:

M. le commandant Wulliam, adjoint au major de la place et M. le capitaine Goybet, officier d'ordonnance de M. le Gouverneur.

La course aura lieu quelque temps qu'il fasse. Le rassemblement se fera au Palais d'Été, à six heures et demie, et le départ à 7 heures précises, heure militaire. Tout coureur faisant partie d'une société affiliée, qui aura fait la course en moins de deux heures, recevra, outre le brevet, une médaille d'argent. Les indépendants et les militaires indépendants ne peuvent avoir droit qu'au brevet.

MM. les coureurs sont informés qu'ils auront à se présenter le plus tôt possible au contrôle du départ, dimanche matin, pour y recevoir leurs brassards, l'ordre de distribution devant servir pour l'ordre de départ. Il sera également délivré à chaque coureur un ticket numéroté qu'il devra jeter aux contrôleurs du virage sous peine d'annulation de la course.

Union Vélocipédique de France

Dimanche prochain, 24 courant, sortie de l'U. V. F. sur Villefranche. Déjeuner hôtel de l'Ecu de France. En cours de route une course au clocher aura lieu. Aller par Champagne, Lissieu et Anse. Rendez-vous 7 h. 1/2, café Morel, place Bellecour, départ à 8 heures précises.

Le livret militaire de l'U. V. F., pour les 100 kilom.

C'est le 15 mai que la première épreuve de 100 kilom. de notre grande Fédération nationale aura lieu sur le parcours officiel de Lyon-Morestel, et retour.

Tous les Unionistes et membres des Sociétés affiliées qui auront fait le parcours en moins de 6 heures auront d'abord droit au *Brevet spécial* de l'U. V. F., puis pourront, sur leur demande, obtenir le *livret militaire* que tout cycliste doit avoir lors de son entrée dans l'armée.

Les cyclistes ne doivent pas confondre le livret militaire

de l'U. V. F., avec certains brevets que peut toujours vendre n'importe quelle Société.

Tout cycliste ayant battu son temps a droit à un nouveau brevet, et toutes les performances (route ou piste) du cycliste sont portées sur le livret militaire par le Comité Directeur à Paris. — Des prix seront offerts aux premiers arrivants (objets d'art et médailles). — Cette course s'annonce déjà comme un succès, vu le nombre des inscriptions déjà reçues, et elle est ouverte à tous les cyclistes.

On s'inscrit chez le chef consul de l'U. V. F., 5 rue de l'Hôtel-de-Ville.

Club Pédestre et Vélocipédique. — Comme nous l'avons annoncé il y a quelques jours, le C. P. V. a décidé de rendre annuelle sa course amateurs Lyon-La Verpillière-Lyon. Nous ne pouvons qu'applaudir à cette heureuse idée, qui prouve combien notre ancienne Société a à cœur de donner au sport le plus d'émulation possible. Nous sommes certains que cette course nous réserve des surprises et que de cette épreuve sortira plus d'une fine pédale, que nous serons peut-être fiers d'ajouter un jour à la liste déjà si longue de nos champions vélocipédiques. Cette grande épreuve se courra, nous dit-on, le 22 mai prochain, aussi nous ne saurions trop engager les fervents de la route à se mettre au plus tôt à l'entraînement, car il y a tout lieu de croire que la lutte sera vive et que les premières places seront chaudement disputées. Les inscriptions seront reçues dès mercredi, au siège de la Société, café de Genève, 72, avenue de Saxe. Les personnes désirant se faire inscrire, par correspondance, sont priées de joindre à leur adhésion la somme de 2 fr., prix de l'engagement.

Vélo-Club Sineux. — Le Vélo-Club Sineux organise, pour le dimanche, 1^{er} mai, ses courses de classement au vélodrome de Genas. A la dernière Assemblée générale, M. Pierre Binet a été nommé capitaine de route en remplacement de M. Lecointre, démissionnaire.

ANNECY. — Le Vélo-Club d'Annecy vient de reprendre ses réunions hebdomadaires qui ont lieu le mardi de chaque semaine, à 8 h. 1/2, au siège du Club, 8, rue Royale. Il a arrêté le programme de ses promenades pour la saison, voici celles convenues pour avril et mai:

Avril 17. — Annecy, Thônes, Serraval, Faverges (60 kilomètres).

Mai 15. — Annecy, Cruseilles, La Muraz, Monnetier-Mornex. — Déjeuner à l'hôtel Belle-Vue; excursion aux Treize-Arbres (Saleve), retour par Reignier, La Roche, Evires (80 kilomètres).

Mai 28, 29, 30. — Annecy, Genève (dîner), Gex (coucher) Col de la Faucille, Les Rousses, Lac de Joux, Le Pont (déjeuner), Col de Mollandruz, Lausanne (coucher), Genève et Annecy (243 kilomètres).

Le V.C.A. a mis aussi à exécution l'idée que nous préconisons et a décidé de se rencontrer, dans le courant de mai, à Seysssel avec le Vélo-Club de Chambéry.

Le championnat de l'Union Vélocipédique Savoisiennne à Chambéry et les congrès et championnats de la Fédération du Haut-Rhône auront lieu au mois de juin.

La Grande cavalcade, organisée par les Sociétés d'Annecy, aura lieu le dimanche 1^{er} mai. Dans l'ordre du cortège, nous signalons plus spécialement les attractions sportives: le char de Diane chasserresse par le Rallye-Cors, sonneurs de trompe, piqueurs, meutes de chiens, écuyers, écuyères; le char de la Société Nautique; la Grenouille cycliste; le grand Cirque national; le char du Comité escorté de cyclistes; le char de la Reine Bicyclette par le Vélo-Club; le char de la Colombe annecienne (lâchers de pigeons); enfin la fanfare de nos vaillants Chasseurs-Alpins. — Le soir un grand bal paré et masqué aura lieu au théâtre. — Cette fête de bienfaisance qui promet merveille attirera de nombreux étrangers dans la riante ville d'Annecy.

MACON. — Vélo-Club mâconnais. — Dans sa dernière séance le Comité du V. C. M. a décidé que sa réunion annuelle de courses internationales régionales et locales, aura lieu le 12 juin prochain. De nombreux prix en espèces et médailles seront affectés à ces différentes épreuves dont nous donnerons le programme détaillé incessamment.

M. B.

MONTCEAU-LES-MINES. — Vélo Club de Montceau-les-Mines.

— Dans sa dernière réunion, présidée par M. Bonnerot, le V. C. M. M. a fixé la date de ses courses annuelles au dimanche 5 juin, sur son vélodrome de Bel-Air, excellente piste de 300 mètres, à virages fortement relevés.

1^o Course départementale, réservée aux Sociétés vélocipédiques de Mâcon, Autun, le Creusot, Chalon-sur-Saône, Montceau-les-Mines; 2^o course départementale, bicyclettes; 3^o course internationale, bicyclettes; 4^o bicyclettes, dames. Prix espèces, 800 fr.

BELLEVILLE. — Union vélocipédique beaujolaise. — Par suite du mauvais temps la course de classement de la Société vélocipédique l'U. V. B., qui devait avoir lieu dimanche, a été renvoyée au dimanche 15 mai prochain. Les membres de la Société qui voudraient participer à cette course de classement et qui ne sont pas encore inscrits sont priés d'envoyer leur adhésion le plus tôt possible au siège de la Société, café Darinet.

SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE. — Une piste de 1,000 mètres.

— A proximité de la petite ville de Saint-Symphorien-sur-Coise, au parc de Clérimbert, est en construction une piste qui aura à la corde au moins 950 m. Cette piste, malgré ses quatre virages, permettra de fournir une vitesse sans mesure; aussi nos bons cyclistes de la région se promettent force matches et courses pour l'inauguration de cette piste, qui sera probablement terminée pour le 14 juillet prochain. Pour cette journée, un défi a déjà été porté entre amateurs, Badoil et Martin, sur 10 kilom. L'attrait de cette piste est d'autant plus grand que l'on pourra assister aux courses en canot, car dans l'enceinte se trouve un étang d'au moins un hectare. Nous espérons voir les cyclistes des environs affluer à l'entraînement.

25, rue GRENETTE INSTITUTION KNEIPP DE FRANCE
Articles spéciaux et exclusifs
POUR TOUS GENRES DE SPORTS
LINGERIE en Tissus cellulaire, CHAUSSURES, Casquettes, Bretelles articulées, etc.

Cycles Castoldi Montée des Carmélites, 32
Impasse des Carmélites, 3
MARQUE FRANCAISE A LYON

AUTOMOBILISME

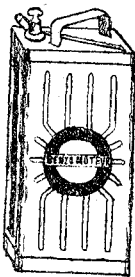
Le temps épouvantable qui a sévi sur toute notre région a naturellement contrarié la course d'automobiles organisée, à Marseille par notre confrère *Midi-Sport*.

Il y a bien eu une tentative d'épreuve, sur l'insistance d'un motocycliste, M. Marcellin qui, voulant partir malgré vents et marée, a forcé ses concurrents à en faire autant.

La course a été annulée et renvoyée au 1^{er} mai.

Elle aura lieu sur un parcours de 200 kilom. environ sur l'itinéraire suivant: Marseille, Aix, Salon, Arles, Miramas, Martigues, Marseille.

Nous souhaitons à notre confrère le succès des courses Marseille-Nice.



ESSENCE DE PÉTROLE SPÉCIALE

Marque FENAILLE & DESPEAUX

BENZO-MOTEUR

POUR

Moteurs et Automobiles

Lyon-Sport rend compte de tous les ouvrages dont il lui est adressé deux exemplaires.

Athlétisme Football

A PROPOS DU CHAMPIONNAT DE FOOTBALL des Équipes Premières.

Nous nous faisons un devoir de reproduire la lettre que nous venons de recevoir de M. C. Lecarpentier, président de l'Union sportive du Lycée Ampère, en réponse à la lettre adressée par un de nos lecteurs et publiée dans notre numéro du 9 avril, à propos du Championnat de Football des Équipes premières. Cette réponse, toutefois, a été communiquée au lecteur intéressé, qui a mis en marge certaines réflexions accompagnant l'insertion de cette lettre, suivie d'une autre en réponse :

MONSIEUR,

De retour des vacances, je m'empresse de répondre à une lettre d'un de vos lecteurs sur le championnat du Sud-Est, publiée dans le *Lyon-Sport* du 9 avril. Ce lecteur me paraît fort en colère (?!), contre certaine erreur de chronométrage ; une autre erreur (*pourquoi ne pas dire laquelle ?*), d'un ordre différent, qui s'est produite le même jour, à notre détriment, aurait dû lui donner plus d'indulgence (?).

Ce que je n'ai pas admis, par exemple, c'est que votre correspondant renverse les rôles ; qu'il nous jette la pierre avec une telle violence (! ?), alors que c'eût été le cas pour le F. C. L. de faire un petit examen de conscience. Si, le 27 avril, quelques équipiers du F. C. L. étaient malades (*où avez-vous vu ça ?*), ce n'était pas une raison pour jeter le manche après la cognée et ne faire aucun effort pour réunir une équipe. Mais je crois qu'à cela, il y aurait une explication : l'absence de certain excellent équipier, jouant le même jour à Paris, n'y serait-elle pas pour quelque chose ? (*Mais bien sûr !*). En résumé, votre correspondant nous fait un crime (*oh ! à peine un reproche !*) de n'avoir pas voulu jouer le 3 avril, dans les mêmes conditions qui avaient fait refuser au F. C. L. le match du 27. Où a-t-il pris que notre équipe était prête pour matcher Grenoble ? Au cas où l'équipe de l'A. A. L. G. serait venue, nous aurions joué incomplets.

Je rappellerai aussi à votre lecteur que ce n'est pas l'habitude, au Lycée, de décliner des rencontres, comme il a l'air de le croire. Et, pour preuve, je me contenterai de lui dire que c'est nous qui avons osé demander, le 30 janvier, un match à l'équipe invaincue du F. C. L., match dont il ne paraît pas se souvenir du tout, quand il parle de question de supériorité à trancher.

Votre lecteur verra peut-être, maintenant, que s'il a été privé d'un régal sportif, ce n'a pas été tout à fait de notre faute. Espérons que, l'année prochaine, il pourra se dédommager et voir encore aux prises en des luttes courtoises nos deux vieilles sociétés sœurs.

Recevez, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

C. LECARPENTIER, président de l'U. S. L. A.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Dans la lettre que vous me communiquez, M. le président de l'U. S. L. A. a tort de trouver que je lui jette la pierre... je n'aurais même pas songé à lui lancer la pierre *de touche* permettant de distinguer un match de championnat inachevé de la grrrande victoire du Lycée à la date inoubliable du 30 janvier. C'est généralement sur les championnats que l'on se base pour juger la supériorité d'une équipe, quand celle-ci consent à jouer et à se prêter complètement à cette épreuve finale. Mais enfin, si c'est le F. C. L. qui a jeté le manche après la cognée (en voilà des passes... de pierre... de manche... de cognée), il ne faudrait pas faire croire que c'est parce que le Club est malade ou que ses équipiers l'ont été, car ils ont tous donné de récentes preuves de vitalité. J'ai dit qu'il y avait eu un malentendu et non des malades. Le malentendu porte sur la fixation du match remis à un dimanche où les équipiers, se croyant libres, ont cru pouvoir s'engager ailleurs. Quant à l'équipe du Lycée, elle se trouvait prête pour matcher contre Grenoble, puisque, quatre jours avant, son prési-

dent écrivait au Comité du F. C. L. pour lui demander de lui céder son terrain pour cette rencontre. Voilà les faits que j'ai exposés, tels qu'ils se sont passés. J'en ai conclu que si, comme le dit M. Lecarpentier, l'U. S. L. A. n'a pas l'habitude de décliner les rencontres, il est regrettable qu'elle ait fait exception à cette bonne coutume et que, pour un match de championnat, le Lycée n'ait pas à cœur, par une réelle victoire, de faire inscrire, pour la première fois, son nom sur la coupe des équipes premières. Il est vrai que ces deux sociétés sœurs ont l'une pour l'autre des trésors d'estime et de sympathie réciproques et que la gloire de l'une rejaillit toujours un peu sur l'autre ; aussi me semble-t-il inutile d'insister sur des faits simplement exposés et que l'on appréciera. L'année dernière, cette coupe était détenue administrativement par le Comité du Sud-Est ; peu à peu, le F. C. L. semble la reconquérir sportivement, elle s'est encore arrêtée à moitié chemin chez la société amie, sans que le F. C. L. ait été battu. C'est déjà un succès !

Une belle lutte, l'année prochaine, le régal sportif demandé, décidera réellement de son sort pour les trois années, mais, de grâce, pas d'allusion aux matches, aux parties d'entraînement qui maintiennent ces bons rapports sportifs. C'est bien assez des championnats pour soulever ces petites discussions où l'émulation et le sport gagnent une nouvelle ardeur, quand la courtoisie et l'amitié les conservent dans de justes limites.

UN LECTEUR ASSIDU.

RÉUNIONS SPORTIVES

Lyon contre Grenoble.

Décidément les déplacements n'effraient plus le *Football-Club de Lyon*. Pour les fêtes de Pâques son équipe première allait se mesurer, à Genève, contre une équipe de la Suisse Romande et dimanche dernier, une équipe mixte (4 équipiers premiers) se rendait à Grenoble pour matcher contre le *Stade Grenoblois*.

Le terrain du stade, situé aux Eaux-Clares, n'est pas très éloigné de la ville (on peut y aller en voiture, mais on arrive quelquefois plus vite par le tramway). Ce terrain, cependant, présente un réel inconvénient : il n'a pas la largeur voulue, il est même dangereux ; de chaque côté, sur les lignes de touche, se trouvent des poteaux et des fils de fer sur lesquels les joueurs viennent à chaque instant s'affaler. Heureusement, malgré l'ardeur du jeu, il n'y a pas eu le moindre accident, mais il n'en est pas moins vrai que l'équipe, habituée à se déployer sur un terrain ayant les dimensions réglementaires, a été privée de quelques-uns de ses moyens, comme certains équipiers du reste. A trois heures, Grenoble donne le coup d'envoi, à ce moment tombe une pluie battante. Les pauvres joueurs reçoivent sans broncher cette douche qui, tout d'abord, refroidit un peu leur entrain et rend le jeu lourd et pénible. Comme vous le pensez, il ne faut pas songer aux passes, le ballon est de plus en plus lourd et le terrain de plus en plus glissant ; aussi les deux équipes restent-elles, de ce fait, pendant plus d'une demi-heure, au centre du field, sans que ni l'une ni l'autre puisse montrer un avantage réel. Enfin petit à petit la pluie finit par s'arrêter. Le F. C. L. semble alors se réveiller et Lorenzo, par un dribbling fort bien conduit, permet à Crassé de réussir un essai que Laverlochère ne peut transformer, le ballon ne s'enlevant pas. Peu après le S. G. est encore obligé de se retrancher dans ses 22 mètres. Là, au sortir d'une mêlée confuse, Lorenzo s'échappe à nouveau et va marquer en mauvaise position un deuxième essai pour Lyon. Le but est encore manqué. Sur la fin et encore au sortir d'une mêlée, Paret, trompant la ligne d'arrière de Grenoble, marque un troisième et dernier essai pour F. C. L., au milieu des poteaux. Le but, pourtant facile, est manqué, le ballon vient toucher la barre... pardon ! la ficelle transversale, mouillée et lâche, et passe dessous.

A la mi-temps un photographe zélé, profitant d'une éclaircie, vient prendre deux clichés. Tous les équipiers forment rapidement un seul groupe peu banal, avec leurs maillots et culottes crottés et les cheveux ruisselants l'eau. « Cela changera de l'ordinaire », me souffle Jean Gervais. Pour sûr ! Après le sacramental : « Ne bougez plus... », crac, c'est fini ; les joueurs, grelottants, se précipitent à nouveau sur le champ de jeu où la deuxième partie du match commence sans retard.

La pluie a complètement cessé. Le soleil fait même une courte apparition. Peut-être va-t-on assister à quelques belles passes du côté du F. C. L. ? Hélas ! il n'en sera rien. Est-ce l'exiguïté du terrain qui en est cause, est-ce le ballon trop lourd depuis qu'il a

pris un bain dans un ruisseau voisin, est-ce le jeu pénible du commencement qui a dérouté et fatigué les joueurs? On ne sait au juste. Toujours est-il que si, du côté de Lyon, on continue à mal jouer par suite d'un abus de coups de pied, par contre le S. G. fait une attaque splendide. De suite il s'installe dans les 22 mètres du F. C. L. et bientôt, trompant la vigilance d'un équipier lyonnais, dans une ligne de touche, Mathieu s'en va marquer pour Grenoble son premier essai. Cette prouesse est vivement applaudie par les nombreux spectateurs aussi courageux qu'enthousiastes. Le but est manqué. Le S. G., encouragé par ce beau succès, fonce à nouveau sur ses adversaires un peu décontenancés, ne sachant donner que coups de pied sur coups de pied dans un ballon qui roulait affolé dans leurs jambes; Blouin et Laverlochère en ont fait un véritable abus, sans pouvoir une seule fois en faire profiter leur camp. Au sortir d'une mêlée, dans les 22 m. de Lyon, Rostaing saisit le ballon et s'échappe le long d'une touche. Bavozet le rejoint, mais il est trop tard, la ligne de but est franchie et Rostaing tombe au-delà, à proximité de la ligne de touche, c'est un deuxième essai pour Grenoble. Le but, difficile, est manqué.

Lyon semble enfin se ressaisir; on assiste bien à une ou deux belles séries de passes entre ses trois-quarts, mais, faites sur place, elles ne sont guère profitables. Avant la fin le capitaine du F. C. L. avait changé ses lignes d'arrière mais il était trop tard. La fin est sifflée peu après, en effet, et l'arbitre M. Audibert, qui s'est fort bien acquitté de ses difficiles fonctions, déclare le F. C. L. vainqueur par 9 points (3 essais: Crassé, Lorenzo, Paret) à 6 points (2 essais: Mathieu, Rostaing) pour le S. G. Il est à signaler que Lyon n'a joué qu'avec 14 équipiers par suite de l'absence inexplicable de Lambert au dernier moment.

L'équipe de Grenoble, que nous aurons du reste le plaisir de revoir à Lyon, dimanche, aux prises avec l'U. S. L. A., est formée d'éléments sérieux. Les équipiers, pour la plupart endurcis par le service militaire, sont trappus et solides sur leurs jambes. Certes l'année prochaine il faudra compter avec eux dans les championnats d'équipe première!

Voici quelles étaient les équipes:

F. C. L. — *Arrière*: Laverlochère; *Trois-quarts*: Bavozet, Blouin, Place, Cassas; *Demis*: Hadley, Lorenzo, (capitaine); *Avants*: Vuillermet, Aabrune, Meysson, Honegger, Paret, Crassé, Jun Crack (alias Sénateur).

Stade Grenoblois. — *Arrière*: Fayolle; *Trois-quarts*: Argoud, Daloan (cap.) Tissot, Chauten; *Demis*: Bassin, Joanny Côte; *Avants*: Rostaing, Blanc, Eug. Côte, Chabrol, Viaros, Reydel Lefise, Mathieu.

Le soir un banquet des plus gais et des mieux servis réunissait une cinquantaine de convives à l'hôtel du Louvre. Au champagne M. de Lamorte-Féline, président du S. G., remercie en termes flatteurs et vivement applaudis, le F. C. L. d'être venu à Grenoble, boit au sport, à la prospérité et aux succès toujours croissants de notre club lyonnais. M. Burnichon, président du F. C. L., le remercie vivement de cette cordiale réception; il boit à l'union et à la prospérité de ces deux sociétés qui n'ont qu'à se féliciter mutuellement de cette rencontre. Plusieurs toasts sont portés ensuite à la presse sportive, à l'armée, au Président de la République, à la reine d'Angleterre, au roi de Grèce et à l'arbitre, aux capitaines des équipes, etc. On a pu voir ainsi que si les membres du F. C. L. avaient, comme on a dit, de la santé, ils montrent plus de cœur que de fiel.

Après une courte et toujours bruyante promenade dans la ville, nos équipiers se retrouvaient réunis à la gare où, à 10 heures, les Lyonnais prennent le train aux cris mille fois répétés de: *Vive le Stade Grenoblois, Vive le Football-Club de Lyon.* Quand le train démarre tous se serrent la main et c'est par des hip! hip! hurrah! retentissants que se termine à cette journée qui est le prélude de fréquentes et joyeuses réunions entre les deux sociétés amies.

Henri PLACE.

Après le Match international Lyon contre la Suisse romande. — Nous recevons la lettre suivante que nous nous faisons un véritable plaisir de reproduire:

MONSIEUR,

Veuillez nous faire l'honneur de mettre en votre journal, *Lyon-Sport*, que Robson et moi, au nom de la Suisse Romande, remercions le Football-Club de Lyon, d'avoir fait le déplacement du lundi de Pâques à Genève.

Nous espérons que d'autres sportsmen suivront notre exemple

et arrangeront une équipe plus digne de faire match contre le F. C. L., l'année prochaine.

Tout en félicitant le F. C. L. de Lyon, de sa victoire et en espérant qu'il en aura bien d'autres, recevez, Monsieur, etc.

HARALD M. Mc Arthur, Hon. Secr.

Erratum. — A propos du match de Genève, nous avons fait une légère confusion de nom, nous avons attribué le but fait par les Genevois à Robson, c'est Jackson qu'il faut lire.

DIJON. — Racing-Club Bourguignon. — Le R. C. B. a donné, dimanche dernier, au Grand Pré, une réunion de courses à pied qui a été fort réussie. Les courses ont été très disputées. Voici les résultats:

100 m. *handicap.* — Finale: 1^{er} Mairet, 2^e Regnaudin, 3^e Chuchetet. Mairet, parti scratch, gagne facilement.

400 m. *scratch.* — 1^{er} Mairet gagne facilement de 15 mètres.

1500 m. *scratch.* — 1^{er} Royer, 2^e Chuchetet, 3^e Moissonnier, Belle arrivée. Royer bat Chuchetet d'une poitrine après une belle lutte.

MATCH DÉFINITIF DES CHAMPIONNATS des Equipes secondes.

A propos du dernier match de championnat des équipes secondes que jouera, demain, au Parc de la Tête-d'Or, sur la pelouse réservée au Lycée, l'U. S. L. A. contre le *Stade Grenoblois*, nous sommes heureux de publier, au sujet de cette brillante équipe régionale, et comme nous l'avons déjà fait pour les équipes du F. C. L. et du Lycée, quelques appréciations concernant chacun des joueurs grenoblois que demain l'on verra à l'œuvre.

L'Equipe du Stade Grenoblois

Fayolle. — *Bon arrière*, remplit ses fonctions depuis plusieurs années; a du sang-froid, de bons coups de pied, mais fera bien de surveiller ses plaquages, car il manque un peu d'entraînement.

Les trois-quarts. — **Argoud.** — *Trois-quart aile*, beaucoup de vitesse, plaque bien, a de bonnes charges, mais manque de coups de pied.

Dalban (capitaine). — Un des doyens du football à Grenoble, possède toutes les qualités désirables chez un trois-quart, mais ne réclame pas assez les fautes commises.

Tissot. — Un ancien joueur, grande adresse de doigts, de la vitesse, de bons coups de pieds, manque un peu de plaquage.

Chauten. — Manque de coups de pied et de vitesse, en revanche plaque très bien et déploie une vigueur dans ses charges qui le rendent difficiles à arrêter.

Les Demis. — **Bastin.** — Bon joueur, très adroit et très vif, est à redouter.

Côte, Joanny. — Jeune joueur, possède de bonnes qualités qu'il pourra développer, manque de science de jeu, a de bons plaquages.

Les Avants. — **Côte, Eugène** (75 kgs). — Très bon avant, de la vitesse, suit toujours le ballon et sait s'en emparer à temps pour marquer.

Chabrol (68 kgs). — Ancien joueur, a déjà joué deux matches contre l'U. S. L. A., avec le Lycée de St-Etienne; bon joueur, petit, mais vigoureux, jeu un peu trop personnel.

Reydel, Joseph (78 kgs). — Avant lourd, fera bien de mettre son beau flegme de côté, tiendra néanmoins sa place.

Reydel, Léon (80 kgs). — Bon avant, suit bien le ballon, possède de la force dont il sait se servir.

Mourier (82 kgs). — Encore un ancien joueur du Lycée de St-Etienne, beaucoup de vitesse, mais hésitant un peu trop dans ses charges, par suite de manque d'entraînement.

Rostaing (66 kgs). — Jeune joueur, a de bonnes qualités, de la vitesse, fera bien de se souvenir qu'un joueur ne doit pas crier à tous propos.

Blanc (77 kgs). A joué arrière et trois-quart, tiendra bien sa place, surtout s'il se met convenablement en mêlée, manque d'entraînement.

Viaroz (60 kgs). — Très bon avant, serait encore meilleur s'il jouait moins personnellement.

Zoé.

COMMUNICATIONS

Comité du Sud-Est. — Les championnats du S.-E. de l'U S F S A. auront lieu à Lyon aux dates suivantes :

Escrime, le 24 avril. Courses à pied et athlétisme, 22 mai. Marche, 30 mai. Vélocepedie, 10 juillet. Natation, 25 juillet.

Les engagements seront reçus au siège du comité du S.-E., quinze jours avant pour les autres championnats. Ils devront être accompagnés du montant des engagements fixés à 1 fr. par épreuve individuelle et à 2 fr. pour la lutte à la corde par équipe de 5. Les championnats d'athlétisme comprendront les épreuves : 100 m. plat, 400 m., 800 m., 1,500 m., 5,000 m.; 110 m. haies, 400 m. haies, saut en hauteur, saut en longueur, saut à la perche, lancement du poids, lancement du disque, lutte à la corde par équipes de 5.

FOOTBALL-CLUB DE LYON

Séance du Comité du 20 avril. — Les démissions de MM. A. Clerc, Larue sont acceptées. Il est donné connaissance d'une lettre de faire part du mariage de M. Félix Pin, ancien vice-président du F. C. L.; le secrétaire est chargé de lui adresser des félicitations au nom du Club et des membres du Comité. Un crédit est voté pour le paiement de la cotisation du Comité du Sud-Est, pour l'engagement de MM. Chenet, Pouzet, au championnat d'escrime. Un congé de 3 ans est accordé à M. Ch. Perret pour son service militaire. M. Sevoz est invité à réunir sans retard la commission des courses à pied qu'il préside. M. Gamper est désigné comme directeur sportif de cette commission et surveillera l'entraînement. M. Chenet réunira la Commission des sports divers (lawn-tennis).

Convocation. — MM. les membres du F. C. L., qui désirent s'entraîner pour les courses à pied, le lancement du poids et les épreuves d'athlétisme sont priés de se rendre au Club-House, dimanche, 24 et à 8 heures du matin.

Sont convoqués spécialement, MM. Etheridge, Place, Paret, Blouin, Laverlochère, Honegger, Lorenzo, Vuillermet, Evrard, Chenet.

DIJON. — **Racing-Club Bourguignon.** — M. Eug. Prévost, président du R.C.B., vient de donner sa démission, non seulement de président, mais encore de membre du club. Nous ne saurions trop regretter cette démission au début d'une saison qui promet tant de belles réunions. De ce fait, il est fort probable que la grande course Dijon-Châlons et la réunion inter-club du 15 août n'aient pas lieu. Quoi qu'il en soit, dès ce moment, toutes les communications intéressant le R.C.B. devront être adressées au secrétaire-adjoint, M. J. Pinsonnaux, 10, cour du Quartier, à Dijon.

ROMANS. — **Le Racing-Club Romanais.** — Comme je vous l'avais annoncé, une première réunion a eu lieu jeudi 14 courant dans la salle de l'Eden. Je vous disais qu'un appel dans la presse avait été fait aux jeunes gens de Romans et de Bourg-de-Péage; c'est tout au plus si une douzaine d'entre eux avaient cru devoir se rendre à l'invitation. Et que faisaient donc les autres ?

Les autres ? Ils attendent que la société soit formée pour s'en mettre. Il y en a qui trouvent que c'est trop long, qui voudraient avoir déjà fait un match. Cependant, une simple réflexion indique clairement que pour construire une maison, il faut des matériaux, que pour constituer une société, il faut non seulement un initiateur, aussi zélé soit-il, mais des gens qui répondent à son initiative, enfin, que, pour faire des matches, il faut savoir se servir de ses jambes et du ballon. Je ne veux cependant pas être trop pessimiste et pousser déjà des cris de désespoir. Les promoteurs de la fondation du R. C. R. sont trop zélés pour ne pas être payés de succès et le comité provisoire, élu jeudi et chargé de recueillir des adhésions, fera l'impossible pour mener à bien cette difficile entreprise. Mais je trouve que les jeunes gens romains n'auraient rien à perdre s'ils se présentaient d'eux-mêmes au lieu d'attendre qu'on aille les chercher.

ELIE O'TROPP.

GENÈVE. — Nos footballeurs genevois ont eu la peu agréable surprise d'apprendre que le terrain de l'Hippodrome des Charmilles, sur lequel jouaient le Football-Club, le Racing Club, le Stade et la Stellula vient de leur être retiré pour y bâtir prochainement. Par contre, M. le comte de Luzerna vient de mettre à la disposition du Football-Club un excellent terrain situé derrière

sa propriété. Toutes nos félicitations à cet excellent sportman. Nous espérons que les clubs sus-nommés, dépourvus de leur terrain auront, sous peu, l'occasion de s'en procurer un. B.

PROFESSIONNALISME

☛ Par suite du mauvais temps, la réunion de courses à pied que le *Club Pédestre Lyonnais* devait donner, dimanche dernier, au Vélodrome de Genas, a été ajournée et renvoyée au dimanche suivant :

Voici donc le programme de la réunion de demain : 100 mètres handicap, 2,000 (handicap) — 5,000 mètres marche (scratch) — saut à la perche.

La réunion commencera à deux heures précises.

Ce soir, à 8 heures 1/2, réunion hebdomadaire. Tous les sociétaires sont priés d'être exacts, l'ordre du jour étant très important.

☛ **Cercle des Sports.** — Le C.D.S. informe ses sociétaires que la réunion cyclo-pédestre du 17, qui n'a pu avoir lieu par suite du mauvais temps, est renvoyée au dimanche 24 courant. Rendez-vous à 2 heures précises au Vélodrome de Genas.

Courses de Bicyclettes 10 kil.

Courses Pédestres. — Courses de classement 100 m., 400 m. et 800 m. Prix, médailles de vermeil et de bronze.

GYMNASTIQUE

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE GYMNASTIQUE DU RHONE ET DU SUD-EST.

Premier Cours de Moniteurs à Lyon. — La première séance de démonstration des exercices de la XI^e Fête de la Fédération, s'est tenue au gymnase des Volontaires Croix-Roussiens.

Elle était organisée par les Sociétés fédérées *La Martiale* et *Les Volontaires*. Dès 9 heures, de nombreux moniteurs et gymnastes prenaient place sur les rangs et formaient une section d'élite qui, sous les ordres de M. Heussler, président de la Commission technique, exécutait les préliminaires imposés à Cette et qui sont ceux de la XXIV^e fête de l'Union, à Saint-Etienne. Les positions étaient rectifiées par MM. Herbaut et Pellet, membres de la Commission technique; Bourru, moniteur-adjoint du Concours de Saint-Etienne, etc.

Parmi les notabilités gymniques présentes, nous avons remarqué MM. Clément, de Thizy, président; Convers, de St-Etienne, vice-président de la Fédération; Kœnig, vice-président de l'Union de France; Damon, secrétaire général de la Fédération; Ageron, trésorier général; Bonard, trésorier-adjoint; Bischoff, Séna-Pouzet, membres du Comité central; capitaine Pasquier, d'Avignon; Thévenon, président de la Martiale; Sirdey, de St-Etienne; Perret, de Roanne; Bruchon, du journal *Le Soldat*; le rédacteur du *Lyon Sport*, etc., etc. L'appel a révélé la présence de 118 gymnastes fédérés, c'est, en somme, un gros succès qu'a obtenu le cours de la Fédération.

A midi, la plupart des Sociétés et des personnes citées plus haut, prenaient place autour d'une table fort bien servie à l'hôtel Bouillat, boulevard de la Croix-Rousse. M. Clément présidait, assisté de MM. Bischoff et Thévenon, président des Sociétés organisatrices *Les Volontaires* et *la Martiale*. Au dessert, le Président de la Fédération remercie ces deux Sociétés, d'avoir aussi bien organisé le premier cours de 1898, et porte leur santé ainsi qu'un toast d'honneur au Concours de Cette. Après lui, M. Bischoff a félicité la Fédération et les gymnastes, pour la bonne marche de l'une et les travaux des autres; en passant, il fait remarquer que les réunions comme celle présente, réconfortent le cœur, contrairement à ce que peuvent dire certains confédérants de rencontre qui, dans une récente réunion, prétendaient que les Sociétés de gymnastique, sont des écoles d'immoralité.

FÊTE DES ANCIENS ÉLÈVES DE JOINVILLE-LE-PONT

L'abondance des matières ne nous a pas permis de rendre compte de cette fête à laquelle le *Lyon-Sport* avait été si obligeamment invité. Nous en faisons toutes nos excuses en réparant autant que possible ce fâcheux contre temps. La coquette salle de l'Eldorado, avait peine à contenir la foule d'amis et d'invités, venus pour applaudir les *Anciens Elèves*.

Reconnus parmi eux : MM. le capitaine Coste, officier d'ordonnance du Gouverneur militaire; Arnaud, délégué du préfet; Bischoff et Faure, conseillers municipaux; MM. Clément, Damon, Greppo, Heussler, Bouard, Herbaut, Pellet, Convers et Sirdey, de St-Etienne; Pasquier, d'Avignon et de la Fédération du Sud-Est; Gerin et Baty, des Volontaires Croix-Roussiens; Lang, de l'Avenir d'Oullins; Eplantin, de la Française; Chambard-Hénon, de l'Association du Rhône; Sena-Pouzet, de la Lyonnaise; Mueser, de Mâcon; Ballofet et Grasset, du concours de Lagnieu; Castor, de la Ganloise; Ehrart, des Excursionnistes; Bruchon, du journal *Le Soldat*, etc., etc.

La partie concert a été ni plus ni moins un véritable régal artistique; M^{me} Grange-Chauvin; MM. Loron, Raynal, Dusserre, Schock, Blandin, Daragon, des Célestins; Roussod, ainsi que la fanfare du Quartier Latin ont recueilli bravos, rappels, bis, etc. Le piano était tenu par M. Chavandier.

Cette gymnique a été, pour les nombreux gymnastes et connaisseurs, l'occasion de donner de nombreuses marques d'approbation à un programme véritablement select. Les ensembles et assauts de canne et boxe, par les sociétaires, ont été fort goûtés, et nous avons applaudi sans réserve l'assaut de boxe entre nos camarades Dolbeau, toujours correct et agile et Colombet qui ne le cède en rien, fort beaux coups de pieds; les attaques comme les ripostes étaient soignées.

Le programme des armes a été, lui aussi, un régal pour les escrimeurs. MM. Roule et Granjean, sociétaires, ont été fort corrects; puis les maîtres Cornet, du 2^e dragons et Barbiche du 99^e de ligne, Philippeaux, de l'Ecole de Santé, et Lecomte, du 157^e de ligne ont à leur tour soulevé l'admiration par leur jeu froid et serré.

Nos amis, de l'Avenir d'Oullins, ont dansé deux ballets qui ont fait trépigner la salle. Le maître de cette société, M. Fay, a formé de bons élèves; nos bien sincères compliments pour le gracieux et distrayant travail de l'Avenir d'Oullins.

Une section de gymnastes formée des meilleurs sujets de nos sociétés de gymnastique lyonnaises, l'Alerte, l'Alsace, la Jeune France, les Volontaires, la Française, la Gauloise, etc., a produit du bon travail aux anneaux, force, souplesse, élégance étaient réunies dans cette section qui a également travaillé à la barre fixe. A cet engin, les gymnastes se sont également montré *artistes*, trop artistes peut-être, les sauts périlleux doivent absolument être bannis du sein de nos sociétés, ou alors gare les accidents; moniteurs, veillez à cela!

Le soir à 8 heures, chez Monnier, la plupart des personnes citées ci-dessus se retrouvaient au banquet présidé par M. De Lanessan (comme la fête du reste); de gracieuses dames en toilettes exquises, donnaient un ton de fraîcheur et de gaieté à cette réunion. Au dessert, M. Jacquet a eu un mot aimable pour chacun; il a remercié la presse parmi laquelle *Lyon-Sport* était représenté. M. Nicolas, notre ami du *Lyon Républicain* a répondu. M. Dolbeau, vice-président des *Anciens Elèves de Joinville*, a remis une palme de vermeil à son président, M. Jacquet, fort ému, et des fleurs à M^{me} Jacquet.

Après un discours de M. de Lanessan, et quelques paroles de M. Mueser, de Mâcon, on a passé au salon voisin, puis dansé ferme jusqu'à une heure fort avancée. Bravo! les anciens de Joinville, la fête de dimanche est un fleuron de plus à votre couronne, et compliments aux dévoués Jacquet, Dolbeau, Clermont, Bédon, Payen, Charignon, Colombet, etc.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE

Lyon, 21 avril 1898.

La guerre entre l'Espagne et les Etats-Unis est désormais inévitable et cette certitude a permis une légère reprise des cours, reprise naturellement passagère et dont la signification est absolument nulle.

L'Extérieure, offerte à l'ouverture à 32, finit à 32,60.

Le 3 o/o, plus qu'agité, touche un instant le cours de 101 et reprend difficilement 101,20. Italien 90,50, perdant deux points depuis jeudi dernier.

Crédit Lyonnais, 795, cours favorable aux achats.

Dans le marché en Banque, la crise se résout en un piétinement sur place; le compartiment des Tramways se maintient en bonne tenue.

E. D.

Prime extraordinaire à nos Abonnés et Lecteurs

Par suite d'un traité passé avec la maison L. GADOUD, de notre ville (Fournitures générales pour la Photographie, 33, rue Romarin), et grâce à d'importants sacrifices, nous sommes en mesure d'offrir

Un superbe Portrait avec cadre riche

d'environ 40 cent. sur 50 cent., obtenu par un agrandissement photographique.

Ce portrait, d'une valeur commerciale de 35 fr. est livré, cadre compris, au prix exceptionnel et de faveur de 18 fr. (net, au magasin de M. Gadoud).

L'excellente réputation de la maison Gadoud nous est un sûr garant du succès de notre prime. Voir, au surplus, les spécimens exposés dans nos bureaux.

N. B. — Pour y avoir droit, il est indispensable d'écrire ou de s'adresser directement à l'administration du Journal, qui délivrera un Bon.

PETITES ANNONCES

CHIENS. — A vendre : Pointer mâle, blanc et foie grande taille, quatre ans, incomparable sur tous gibiers, arrêt de roc; on donnera huit jours à l'essai. Prix 250 fr. — Bureau du journal, C. 14.

*** Griffon Ecosais, chienne, 18 mois, excellente au bois et au marais; on donnera à l'essai. Bureau du journal, F. 15.

*** Saint-Germain, superbe mâle blanc et orange, très giboyeur, excessivement docile, caractère affectueux, trois ans, 150 fr. — Bureau du journal, I. R. 16.

*** Bull-dog, superbe chien, 16 mois, sujet d'exposition. — Prix 200 fr. — Bureau du journal, M. F. 18.

*** Bull dog splendide chienne, 3 ans, robe gris foncé, deuxième prix Exposition de Lyon, 1897. Prix 300 fr. — Bureau du journal, M. F. 19.

*** Mouton noir très beau chien, pure race, un an, très docile. Prix 100 fr. — Bureau du journal, D. 28.

On achèterait : Une chiotte épagneule de Pont-Audemer ayant un certificat d'origine. — Bureau du journal, F. 17.

*** Un chien setter anglais race pure et bonne origine. — Bureau du journal, V. A. 27.

*** Un chiot fox-terrier, bonne origine. — Bureau du journal, H. C. 20.

*** Un chiot griffon bruxellois, race pure. — Bureau du journal, H. G. 25.

CHEVAUX ET VOITURES. — : On achèterait un Cheval pouvant se monter et s'atteler; on achèterait également une Voiture à deux ou quatre roues. — Bureau du journal H. 13.

*** Un Ane avec son attelage pour promenade d'enfants. — Bureau du journal L. B. 12.

A vendre très joli Phaéton un et deux chevaux, capote mobile, excellent état. S'adresser à M. de Vaux, route d'Avignon, Vienne (Isère), ou au Bureau du journal, de V. 26

*** Jolie Jument, robe noire, 5 ans, 1 mètre 49 cent., très sage, s'attelant seule, facile à conduire même par une dame. Prix 1.000 fr. — Bureau du journal, F. T. 23.

*** Charette anglaise d'occasion, solide, à céder dans de bonnes conditions. — Bureau du journal, F. T. 24.

BICYCLETTE. — A vendre, avec rabais, bicyclette entièrement neuve; excellente marque. — S'adresser à M. L. P., bureau des annonces du journal, 21.

*** Machine Withworth, modèle de luxe 1897, ayant peu roulé, poids 12 kilogr. Prix 300 fr. — Bureau du journal, T. 22.

On demande pour maison ayant belle clientèle, qui désire augmenter chiffre d'affaires, un commanditaire comptable ou dessinateur pour mécanicien-constructeur, avec apport de 40 à 50,000 fr. Sérieuses références et garanties. Ecrire Brun, 10, petite rue Neuve-Charpennes, Lyon.

**** Jolie Villa à vendre** à proximité de Lyon, desservie par le tramway. Prix demandé : 80.000 fr. — Ecrire bureau du journal, N. G. 34.

MAISONS RECOMMANDÉES

CYCLES A CRÉDIT depuis 185 francs; au comptant 165. réparations, échanges et **piste d'essai**, 136, rue Mazenod, et 12, r. des Tournelles. (*Sans-Souci*) Tram. de Bron, Montchat.

Locations de propriétés, maisons de campagne et villas goivales, s'adresser à la **Régie d'immeubles**, place des Cordeliers, 5, au 1^{er}. Même adresse, vente et achat d'immeubles, placements immobiliers, terrains, etc.

A l'Arc-en-Ciel, 29, rue Palais-Grillet, teinture et dégraisage en 24 heures. On teint sans découdre.

L'Administrateur-Gérant : A. BURNICHON.

69.071. Anc. Imp. A. WALTENER. — P. LEGENDRE et C^{ie}, Suc^{rs}. — Lyon.

AU GRAND BON MARCHÉ

LYON - 18, rue de la Barre, 18 - LYON
Au Coin du Quai

Costumes pour tous Sports

Chandails laine, toutes nuances, depuis 2.95

HABILLEMENTS - CHEMISERIE - CHAPELLERIE

CHANGEMENT DE DOMICILE
Ancienne Maison BAILLY
HONNEGER, Successeur
HORLOGERIE, BRONZES D'ART
LES MAGASINS SONT TRANSFÉRÉS
6, rue Président-Carnot, 6
LIQUIDATION SPÉCIALE
dans les anciens locaux, r. St-Dominique, 4, jusq. 30 avril
PRIX TRÈS RÉDUITS

HERNIES 30 ans
de Succès
sans opération et souvent en 15 jours,
guérison radicale (supprimant les bandages).
Les preuves irréfutables sont à l'appui.

D^r GAILLARD

de l'Université américaine de Phi^o — Médecin de la Faculté de Montpellier

LYON, 1, quai de la Charité, 1, LYON

LAC DE LA TÊTE-D'OR
CANOTAGE
Exercice très hygiénique pour la jeunesse
PRIX SPÉCIAUX POUR MM. LES ÉTUDIANTS ET CHEFS D'INSTITUTIONS

PÊCHE A LA LIGNE
au jour, au mois et à l'année
LOCATION de Bateaux de Pêche

FABRIQUE DE BACHES, TENTES, STORES

Imperméabilisation des Toiles

SPÉCIALITÉ DE TENTES

POUR

Magasins et Appartements

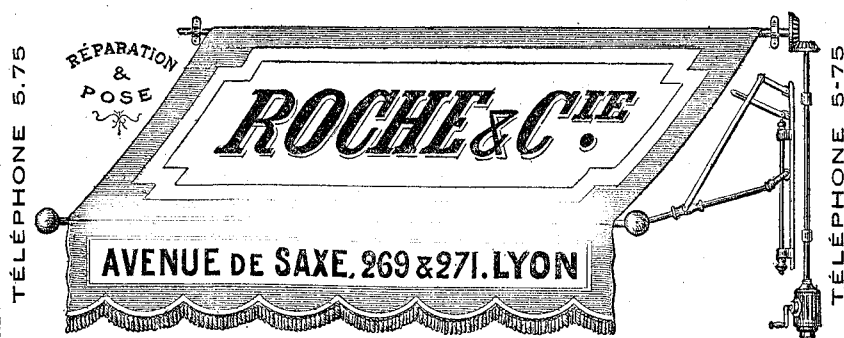
STORES PEINTS et TRANSPARENTS

ENSEIGNES

DÉCORS

ATTRIBUTS

Stores bois ordinaire et fantaisie



OMBRELLES

POUR

Automobiles, Voitures, Jardins

BACHES, TENTES

Ferrures d'occasion

LOCATION & ABBONNEMENT

de Bâches et Tentés

INSTALLATION

POUR

Concours et Fêtes publiques

Nouvelles Ferrures de Tentés-Marquises

ROCHE & C^{ie}, Avenue de Saxe, 269, 271 et 273, LYON

BELLE JARDINIÈRE Costumes pour tous les Sports
SUCCURSALE DE LYON